

Mali : Ce que les sanctions de la CEDEAO ont coûté à l'économie malienne et ce qu'il faut pour la relever

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

LUNDI 11 JUILLET 2022

1135

Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



MINUSMA

Au-delà des polémiques, la coopération sur le terrain



OCLEI et professionnels de médias :
Formation sur les concepts de la corruption
et de l'enrichissement illicite



Fonds au profit des victimes de la CPI :
Les réparations individuelles et collectives
se poursuivent à Tombouctou



COVID 19

CORONA VIRUS

PROTEGEONS NOUS ET PROTEGEONS LES AUTRES

Suivi des actions de prévention et de riposte au

10 Juin
2022

RESPECTONS LES MESURES BARRIÈRES



Porter le masque quand la distance de sécurité ne peut être respectée



Se laver les mains régulièrement



Tousser ou éternuer dans le coude



Respecter la distance de sécurité



Utiliser le gel hydro-alcoolique pour vous désinfecter les mains



Eviter de se serrer les mains



Eviter de se toucher le visage : la bouche, les yeux ou le nez

Echantillons testés

804

Nouveaux cas confirmés

01

Nouveaux guéris

00

Nouveaux décès

00

Au cours des dernières 24 H

VACCINATION

534 286 Vaccinations incomplètes

1 428 505 Vaccinations complètes

Bilan global de la situation du Covid 19

cas confirmés

31 187

Guéris

30 352

Décès

737

dont 21 font l'objet d'un suivi médical



MALIKILÉ

Sensibilisation

Ministère de la Santé et du Développement Social

P.16



P.27



P.29



/ Une /

MINUSMA : Au-delà des polémiques, la coopération sur le terrain
 Minusma : Protéger celles et ceux à qui il reste si peu
 Gao : Réflexions sur la protection efficace de l'enfant en situation de conflits dans la région

P.6
 P.7
 P.8

/ Brèves /

Dennis Hankins, ambassadeurs des Etats-Unis au Mali : « La coopération entre le Mali et mon pays est vieille de plus de 42 ans et n'a cessé de s'accroître »
 Mali : Après les sanctions, le privé plaide pour l'industrialisation du pays
 « Guerre au Mali : Coullisses d'un engrenage »
 En 5 ans : L'aggravation des violences au mali a fait doubler le nombre de personnes ayant besoin d'aide
 Levée des sanctions de la CEDEAO contre le Mali : Et la conversion téléphonique de boubou Cissé ?
 Mali : Assimi Goïta invite les maliens à l'union sacrée autour des intérêts supérieurs de la nation

P.16
 P.16
 P.17
 P.17
 P.18
 P.18

/ Actualité /

Mali : Ce que les sanctions de la CEDEAO ont coûté à l'économie malienne et ce qu'il faut pour la relever
 OCLEI et professionnels de médias : Formation sur les concepts de la corruption et de l'enrichissement illicite
 Fonds au profit des victimes de la CPI : Les réparations individuelles et collectives se poursuivent à Tombouctou

P.20
 P.22
 P.24

/ Politique /

Discours du président de la transition, le colonel Assimi GOITA à l'occasion de la levée des sanctions contre le Mali
 La junte malienne n'est pas un « régime nationaliste défensif » : Mais un pionnier africain

P.27
 P.29

/ Culture & société /

Visite technique des véhicules : Un monopole encombrant !

P.31

/ International /

Barsalogo (Burkina Faso) : Plusieurs terroristes neutralisés, cinq civils tués et huit militaires blessés (Armée)
 Transition guinéenne : Dr Fodé Oussou Fofana demande la dissolution du CNT

P.32
 P.33

/ Sport /

MERCATO : Le PSG serait vraiment prêt à lâcher presnel kimpembe

P.34

Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations (AMPI)**

Siège : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié [Bamako – Mali]

Email : ampikile@gmail.com

Site Web : www.malikile.com

Contacts : +223 70 44 22 23

• **Gérant :** Moctar Sow

• **Redacteur en Chef :**

• **Rédaction Générale :** Moctar Sow, Karamako B. KEITA, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo, Malick wogo, Maffenin Diarra

• **Service Commercial :** Youssouf Diarra

• **Secrétariat :** Fatou SISSOKO

Malikilé

VOTRE QUOTIDIEN NUMERIQUE D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION

BONNE FÊTE DE **TABASKI** 2022



La Direction et l'ensemble du personnel de MALIKILE, votre journal numérique souhaitent à toute la communauté musulmane du Mali et du monde une bonne Fête de Tabaski.

www.malikile.com



**Aidez-nous à lutter
contre le Terrorisme
Contactez le Centre
d'appel « DÈMÉSO »**



**80001120
80001122**



**+223 98-17-36-45
+223 98-17-36-75**



**HALTE AU
TERRORISME
AU MALI**



MINUSMA Au-delà des polémiques, la coopération sur le terrain

Ce serait un tort de croire que rien ne va plus entre le Mali et la Mission Multidimensionnelle Intégrée des Nations Unies pour la Stabilisation au Mali (Minusma). Certes, il y eût une passe d'armes au Conseil de sécurité des Nations Unies lors du renouvellement du mandat de la Minusma pour une nouvelle année. C'est ainsi que l'ambassadeur Issa Konfrourou, représentant permanent du Mali auprès des Nations Unies a, après l'adoption de la Résolution afférente au renouvellement fait les mises au point suivantes : « **Le Gouvernement du Mali prend acte de la résolution que vous venez juste d'adopter et qui renouvelle le mandat de la MINUSMA pour une année supplémentaire. Le Gouvernement du Mali est au grand regret de constater que certaines de ses réserves fortes ont tout simplement été ignorées dans la version finale de la résolution que vous venez de voter. Le Gouvernement du Mali réitère son opposition ferme à la liberté de mouvement de la MINUSMA dans l'exécution de son mandat dans le domaine des droits l'homme. Le**

Mali a toujours coopéré de bonne foi avec la force onusienne depuis sa mise en place en 2013. Toutefois, pour des impératifs de respect de la souveraineté du Mali, de coordination et de sécurité, les mouvements de la MINUSMA ne peuvent se faire qu'avec l'accord des autorités compétentes maliennes. Le Mali n'est pas à mesure de garantir la liberté de mouvement pour des enquêtes de la MINUSMA sans l'accord préalable du Gouvernement. Par conséquent, le Mali n'entend pas exécuter ces dispositions, malgré leur adoption par le Conseil de sécurité ».

Fallait-il, après ces fortes déclarations s'attendre à un blocage des opérations de la Minusma sur le terrain ? Sans doute non car force est restée à la diplomatie. Interrogé sur le sujet lors de sa conférence de presse du 7 juillet dernier, le Représentant Spécial du Secrétaire Général des Nations Unies, Chef de la MINUSMA, El Ghassim Wane a été on ne peut prudent et rassurant : « **Evidemment, j'ai entendu les déclarations auxquelles vous**

avez fait allusion, mais il est évident que notre travail au Mali ne peut être mené à bien qu'avec la coopération et le soutien des autorités maliennes. Il nous appartient donc, au-delà des incompréhensions qui peuvent surgir, de nous assurer que dans la conduite du mandat qui nous a été donné par le Conseil, que nous initiions un dialogue requis pour que ce mandat puisse être mis en œuvre de manière effective et intégrale. C'est tout le sens du dialogue que nous entretenons avec les autorités maliennes et j'ai bon espoir que nous parviendrons à trouver le modus vivendi qui nous permettra de mener à bien le mandat qui nous a été donné par le Conseil de sécurité ».

C'est ainsi que la Minusma continue sereinement, avec l'approbation des autorités maliennes à mener diverses activités sur le terrain pour « protéger celles et ceux à qui il reste si peu » ou sur « la protection efficace de l'enfant en situation de conflits.

[Lire les articles](#)

Minusma : Protéger celles et ceux à qui il reste si peu

Dans la nuit du 18 au 19 juin 2022 à Diallassagou, village de 4 137 habitants (dans la commune du même nom de 32 100 habitants) dans le Centre du Mali, une cinquantaine de personnes, tous des civils ont trouvé la mort, victime de la violence aveugle de groupes armés terroristes venus imposer leur autorité. Le village s'est ensuite quasiment vidé de sa population à la recherche d'un lieu plus sûr pour eux-mêmes et pour les rares biens qui leur restaient. Plusieurs maisons, commerces et biens ont été ciblés et volontairement incendiés par les assaillants. Immédiatement après cet événement tragique, les 20 et 21 juin, les autorités régionales et une délégation ministérielle dirigée par le Colonel-Major Ismael WAGUÉ, transportée par un hélicoptère de l'Armée de l'Air, ont effectué

deux visites à Diallassagou avec l'appui de la MINUSMA pour évaluer l'ampleur de la violence et ses conséquences sur les communautés, notamment ceux qui n'ont pas eu d'autre choix que de rester au village malgré la peur d'une autre attaque. Le principal besoin exprimé était d'avoir plus de sécurité pour protéger leurs vies et leurs biens, reprendre leurs activités économiques pour envisager de reprendre un cours normal de la vie après cet épisode traumatisant.

Ces missions d'évaluation ont permis aux autorités nationales de déployer des unités des Forces armées maliennes dans le village. La MINUSMA a aussi déployé temporairement des éléments du bataillon du Sénégal, déployé à Sévaré afin de soutenir leurs frères d'armes Maliens. Cette présence conjointe a d'ores et

déjà commencé à donner des résultats avec le retour progressif des populations déplacées qui ont commencé à regagner leurs foyers et à reconstruire leurs propriétés détruites. En attendant la réponse humanitaire et dans l'urgence, les éléments du contingent sénégalais, établis en Base temporaire d'opération, ont offert aux communautés des soins de santé gratuits ainsi que des médicaments. Cette activité a d'ailleurs permis de sauver la vie d'un bébé d'un mois dont la mère venait de décéder des suites de son accouchement. Sans lait maternelle et sans aucun substitut, la malnutrition menaçait d'avoir raison de la vie du nourrisson.

Engagement et soutien de la MINUSMA auprès des victimes

Afin de réaffirmer l'engagement et le soutien de la MINUSMA auprès des victimes, le Chef de la MINUSMA, El-Ghassim WANE, s'est lui aussi rendu à Diallassagou le 27 juin avec le Gouverneur de la région de Bandiagara et le



préfet de Bankass. Les communautés leur ont réitéré leur besoin de sécurité au-delà de tout autre aspect. La tension est palpable mais le désir de tourner la page avec l'accompagnement des autorités nationales a été clairement exprimé pour permettre aux déplacés de revenir chez eux dans la dignité et en toute sécurité. En effet, c'est dans une atmosphère calme mais, où les stigmates de la violence des 18 et 19 juin 2022, sont toujours présents que quelques rares commerçants ont repris leurs activités.

Retour à Ogossagou

À l'occasion de cette visite dans le Centre du pays, le Chef de la MINUSMA s'est également rendu à Ogossagou, localité du Cercle de Bankass qui a aussi été victime d'un cycle de violence entre des communautés qui ont pourtant, jusqu'alors, vécu en harmonie. Les massacres de mars 2019 et de février 2020 avaient fait plus de 200 morts au sein des deux communautés. Une série de dialogues intercommunautaires et d'initiatives de médiation entreprises par le ministère de la Réconciliation nationale et la MINUSMA avait permis en octobre 2021, d'aboutir à un accord local de paix. Les acquis restent encore très fragiles mais aujourd'hui ce qui oppose les deux com-

munautés est de loin de moindre importance que leurs intérêts communs. Lors de sa rencontre avec ces communautés, El-Ghassim WANE leur a rappelé que le plus grand succès qu'elles puissent rencontrer est de bâtir elles-mêmes la paix. En revanche, a-t-il averti, « le plus grand risque que le Mali encourt est la poursuite des querelles fratricides entre communautés ». Il les a alors encouragées à s'inscrire dans la voie de la réconciliation et de la concorde afin « que le sang cesse de couler et qu'elles puissent envisager l'avenir ensemble sans distinction ethnique pour le plus grand bien des générations futures ». Il les a exhortées, à partir de cette rencontre à régler les différends restants. Afin de donner une chance à la réconciliation et à l'accord local de paix, la MINUSMA a développé à la demande des communautés, un projet de périmètre maraîcher géré conjointement par les deux communautés qui devrait générer des revenus mais aussi de quoi diversifier l'alimentation des familles.

Les Forces de défense et de sécurité maliennes et la MINUSMA en première ligne pour la protection des civils

Cette visite a aussi permis au Chef de la MI-

NUSMA d'apporter son soutien aux éléments du bataillon du Sénégal déployé dans la région de Mopti, dans le Centre du pays. Leur présence auprès des communautés d'Ogossagou en collaboration avec les FAMA stabilise leurs relations et leur procure une sécurité contre les velléités d'agression des groupes armés terroristes. Les Casques bleus sénégalais patrouillent régulièrement dans cette zone qui a vu ces derniers temps une résurgence de la violence avec une multiplication inquiétante des foyers de tension. Ces efforts sont soutenus par les patrouilles conjointes de la Police des Nations unies (UNPOL) et de Police ainsi que de la Gendarmerie nationale sur les axes majeurs tels que la Route nationale 15 (Route du poisson), essentielle au désenclavement de la région de Bandiagara. Pour la reprise et la redynamisation des échanges commerciaux, UNPOL aux côtés des partenaires maliens sécurise plusieurs marchés hebdomadaires, permettant ainsi aux populations d'échanger biens et services.

Coordination et mutualisation des efforts avec les Forces armées maliennes et les institutions

Afin de réduire l'impact de la présence des groupes armés terroristes sur les populations locales, lors de ses rencontres avec les Gouverneurs des régions de Bandiagara et de Mopti ainsi que le Commandant du Théâtre-Centre de l'Opération Maliko, El-Ghassim WANE a rappelé que seule la coordination et les mutualisations des efforts entre les FAMA et la MINUSMA permettront de faire une différence dans la sécurité et la protection des civils. Auprès de ces interlocuteurs, il a aussi rappelé le rôle d'accompagnement et non de substitution de la MINUSMA, raison pour laquelle une collaboration plus étroite permettrait un impact plus important dans les efforts de stabilisation des régions du Centre du Mali. À cet égard, il a appelé à ouvrir une nouvelle phase destinée à améliorer les conditions de vie des populations car « le destin du Mali est avant tout entre les mains des Maliens ».

Source : Bureau de la Communication Stratégique et de l'information publique de la MINUSMA



Gao : Réflexions sur la protection efficace de l'enfant en situation de conflits dans la région



Un atelier et un forum d'échange sur la protection de l'enfant a eu lieu à Gao les 29 et 30 juin 22. Une quarantaine d'acteurs régionaux impliqués dans la protection de l'enfance y ont pris part. Ces rencontres avaient pour objectifs d'une part, de redynamiser le partenariat dans le domaine de la protection de l'enfant et d'autre part, de renforcer la compréhension des acteurs régionaux sur les problématiques y afférentes.

Les participants ont notamment axé leurs réflexions sur la prévention de l'utilisation des enfants dans les conflits, la prise en charge sanitaire et psychosociale des enfants victimes des violations graves, ainsi que leur protection judiciaire. La Réinsertion/Réintégration des enfants associés aux forces et aux groupes armés ainsi que la gestion des besoins humanitaires des populations ont aussi été abordées.

« La question du droit et de la protection de l'enfant dans le monde reste une préoccupation du Conseil de sécurité des Nations unies. Elle est traitée comme une question transversale et prioritaire au sein de toutes les composantes des Missions de paix » a rappelé Jean Marie KALAMA de la MINUSMA. En effet, depuis le début de la crise au Mali, cette question a fait l'objet d'une attention particulière dans les rapports du Secrétaire général des Nations unies.

Pour le représentant du Gouverneur de la région de Gao, Agaly Ag Inamoud YATTARA, cette initiative arrive « à point nommé car la région connaît un mouvement de population venant de la région de Ménaka à la suite de récents affrontements entre les groupes armés. Cette situation engendre un sérieux problème de protection des enfants et des femmes. À ce jour, elle constitue une réelle préoccupation

pour les autorités de la région et la communauté humanitaire. » Agaly Ag Inamoud YATTARA a appelé les participants à faire preuve d'une grande perspicacité afin de dégager des solutions adéquates.

À l'issue des travaux, les participants ont identifié les principales difficultés dans la protection efficace des enfants ainsi que les défis à relever. Ils ont aussi proposé des solutions, notamment le renforcement du dialogue avec les groupes armés, pour les dissuader d'enrôler des enfants, la sensibilisation des communautés pour une meilleure acceptation du processus de réintégration des enfants enrôlés et/ou sortis des forces et groupes armés.

Source : Bureau de la Communication Stratégique et de l'information publique de la MINUSMA

■ Vanmo Vanmo



Chers amis,
Je souhaite à vous tous bonne fête d Eid Al Aldha. Sante, longevite et prosperite dans toutes vos entreprises. Mes excuses pour tout desagrément cause. I wish you an excellent holiday celebration



■ Issa Kaba



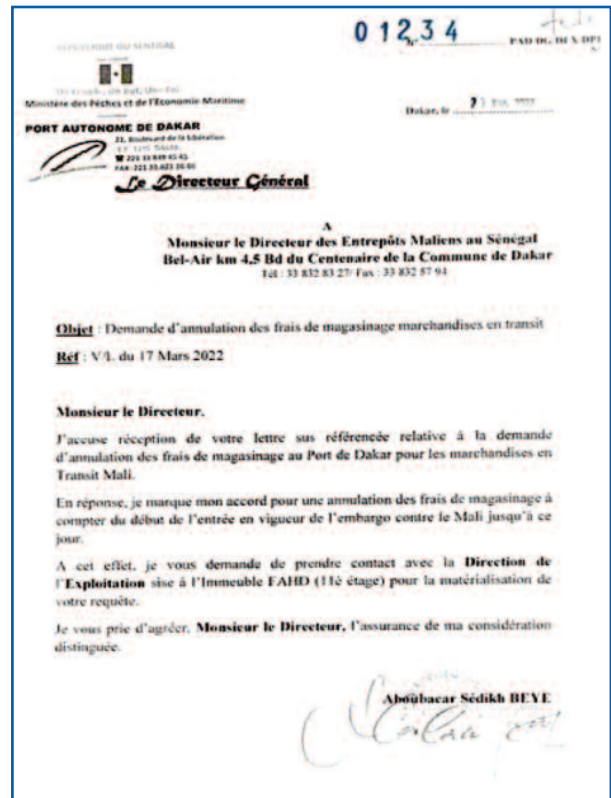
Complicité positive entre deux Grands Patriotes pour sauver le Mali et lui restituer son honneur, sa dignité, son indépendance, sa souveraineté et son unité.



Le Malien est particulier ,on dirait on sort pas de embargo il y'a quelques jours: bazin wou Hum,awn bonne fête.

Le message du ministre des Affaires religieuses a été coupé décalé, pourquoi ? Je sais pas deh

Bonne nouvelle pour les opérateurs économiques maliens
Le Sénégal annule les frais de magasinage au Port de Dakar pour les marchandises en transit vers le Mali, à compter de l'entrée en vigueur de l'embargo contre le pays.



■ Meguetan Infos



HUIT FAITS INTÉRESSANTS SUR LE PEUPLE YORUBA

Les Yoruba sont un groupe ethnique du sud-ouest du Nigeria et du sud de la République du Bénin en Afrique de l'Ouest qui partagent une histoire et une culture riches.

Voici huit faits intéressants sur la culture traditionnelle Yoruba :

1. Selon la mythologie Yoruba, tous Les Yoruba sont des descendants du héros Odua ou Oduduwa.
2. La langue des Yorubas, connue sous le nom de Yoruba, appartient à la famille des langues congo-kordofaniennes. La langue compte de nombreux dialectes, mais la plupart de ses locuteurs sont capables de se comprendre.
3. La patrie Yoruba est située en Afrique de l'Ouest, la plupart des Yoruba vivant au Nigeria. Il existe aussi quelques groupes dispersés

dans de petits pays voisins, le Togo et le Bénin.

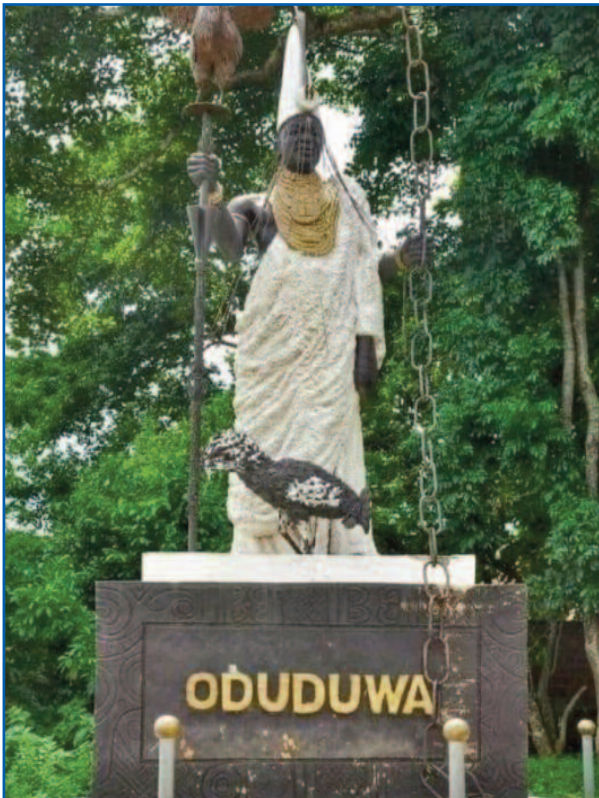
4. Les Yoruba sont l'un des plus grands groupes ethniques d'Afrique.

5. Les Yoruba sont un peuple très sociable et expressif qui commémore les événements majeurs avec des festivals et des célébrations colorés. Les mariages, les cérémonies de baptême, les funérailles et même les pendaisons de crémaillère sont célébrés de manière somptueuse et cérémonielle.

6. Pas moins de 20 % des Yoruba pratiquent encore la religion traditionnelle de leurs ancêtres. Un grand nombre de Yoruba modernes combinent également les croyances traditionnelles yoruba avec les religions modernes telles que l'islam et le christianisme.

7. Environ 75 pour cent des hommes Yoruba sont des agriculteurs, produisant des cultures vivrières pour leurs besoins domestiques. Les femmes aident à planter des ignames et à récolter du maïs, des haricots et du coton.

8. Les Yoruba présentent le taux de naissances gémellaires le plus élevé au monde. Cela peut être dû à une forte consommation d'un type spécifique d'igname contenant un phytoestrogène naturel qui peut stimuler les ovaires à libérer un ovule de chaque côté. Les jumeaux sont très importants pour les Yoruba ; ils portent des noms particuliers et inspirent des sculptures en bois.



■ Moussa Nouhoum Guindo



Sekou Toukara le politologue depuis New-York blanchi dans l'affaire de la femme de Moussa Kondo .



Moussa Kondo
@Kondoba

Je démens formellement une prétendue affaire de remise de 50 millions à S. TOUNKARA, le Politologue pour défendre mon épouse Aminata Cissé détenue en prison depuis 52 jours dans l'affaire « MJD »

Je me réserve le droit de porter plainte contre les auteurs de cette diffamation



■ EcoMatin



Se basant sur des indices tels que l'inflation des coûts des biens de services, l'instabilité des prix de logement, les variations de changes, le 28ème classement du cabinet américain Mercer Human Consulting passe au peigne fin 209 villes dont 44 africaines.



■ FIGARO DU MALI



Salif Keita, dans une vidéo, a annoncé le procès des personnes qui auraient enlevé un petit albinos à Zantiguila avant d'être interpellés. L'artiste rapporte qu'il aurait reçu des informations que procureur de Dioila avait l'intention de libérer les présumés auteurs de l'enlèvement. Absolument faux rétorque Mahamadou Diarra Dit Fana MC présent à la conférence de presse du procureur accusé par Salif Keita. Les structures judiciaires ont engagé une procédure et l'artiste à toute les options pour échanger avec le Procureur en question. Il est temps que le plus grand artiste du Mali mesure souvent ses sorties. Issa Kaba



■ Bacary Camara



Arène politique. Oumar Ibrahim Touré ancien ministre de la santé a dans un passé pas très lointain frôlé la déchéance politique à cause d'un odieux montage orchestré contre lui par ses ennemis politiques, avec surtout en toile de fond la gestion du fonds mondial de lutte contre le Sida. Mais ce natif de Goundam est resté profondément croyant tout au long de cette dure épreuve, car ne se reprochant rien, il sait qu'un tribunal ne condamne que sur des preuves, pas sur le bénéfice du doute. Le jour de son procès en assises--pour ceux qui s'en souviennent encore- il est resté dignement seul. Jugé et blanchi de tous les chefs d'accusation, sans la présence d'un seul cadre politique, ni militant du parti de la poignée des mains. Son principal crime est d'avoir dit « qu'il n'y a pas de candidat naturel à l'URD », ce qui était déjà une vieille antienne des Abeilles, un parti qu'il a quitté pour rejoindre à

sa création l'URD. Mais au fil du temps, cette simple « périphrase » aura donc suffi à faire tomber le ciel sur la tête de ce très respectueux fils de Goundam, à faire circuler sur sa personne d'extravagants fantasmes.

Comble de cynisme et de présomption gratuite, Oumar Ibrahim Touré sera voué aux gémonies, jeté en pâture aux chiens à cause de l'ignominie et du zèle inouï d'une certaine presse publiant sans cesse- et pour les besoins de la cause- des articles au titre racoleur sur des informations tirées des poubelles. Il devient alors la victime innocente de cet odieux lynchage médiatique orchestré par des individus sans foi ni loi, aux mains sales et dont les sombres motivations n'étaient plus un secret pour personne..Mais Oumar I Touré est resté profondément croyant tout au long de cette dure épreuve, car ne se reprochant rien, il sait qu'un tribunal ne condamne que sur des preuves, pas sur le bénéfice du doute.

Sur un autre registre on nous apprend à travers les archives déclassifiées que sur les trois noms figurant sur le récépissé originel du parti, il y'a celui de Oumar I Touré 2e vice-président de l'URD, au moment où il a été mis au ban et poussé vers la sortie dans les conditions peu républicaines et morales. Mais ça c'est désormais de l'histoire ancienne. Autant en emporte le vent dira le poète.

Se refusant à toute bataille de légitimité- pour quelque motif que ce soit-au sein de l'URD, il accepta de prendre ce grand écart pour créer avec ses proches et sympathisants le parti de l'Alliance pour le République (APR) connu également sous le nom du parti du perroquet, une famille politique qui reste ouvert à toutes les sensibilités politiques, à l'union des forces vives et démocratiques de notre pays B.CAMARA/Le Phénix



■ Nouhoum Koné



#TCHAD_MARIAGE : Après la nuit de noces, le mari demande le divorce et la restitution de la dot.

A Djougoulié dans la commune du 1e arrondissement de N'Djamena au TCHAD, Zakaria Kebiro une trentaine révolue s'est marié à Yasmine Abayat âgée de 27 ans, la cérémonie s'est très bien déroulée. Selon

un de ses intimes amis, "avant leur mariage, #Yasmine était la petite amie de #Kebiro mais elle aurait refusé de coucher avec lui sous prétexte qu'elle était vierge et c'était contre sa foi religieuse. Elle avait exigé le mariage pour s'offrir à lui, rapporte l'ami de Zakaria à Tchad Haguina.

Face au refus catégorique de cette dernière et son amour sans faille à cette beauté extraordinaire, Zakaria accepte de se présenter chez la famille de la fille pour demander sa main. Le 5 juillet dernier, le couple a célébré officiellement le mariage. Lors de la nuit de noces, Zakaria a découvert que sa femme n'était pas vierge et tout ce qu'elle racontait n'était que de la poudre aux yeux. Choqué, Zakaria ne sait à quel saint se vouer. Il passa toute la nuit à pleurer pour soulager sa douleur, frustré de constater qu'il n'est pas le premier homme de la belle Yasmine. Le lendemain matin, il convoque tous ceux qui étaient présent et divorce traditionnellement Yasmine Abayat. Il réclame par la même occasion la somme de 1.500.000 FCFA et 4 Djineh d'or de la famille de cette fille pour la dot versée. Zakaria ne s'arrête pas là, il exige qu'on lui restitue aussi les dépenses qu'il a fait pour ce mariage.

Pour dissimuler sa honte, Yasmine a disparu dans la nature, elle reste injoignable depuis bientôt 24h.

Sa famille biologique s'inquiète à leur fille sortie sans laisser le moindre trace.

©Tchad Haguina



■ Memoire de Thierno Souleymane baal

La reine Kassa est une reine de l'empire du Mali, première épouse du Mansa Souleiman. Elle est également connue comme une des femmes les plus puissantes de l'époque et un symbole de l'égalité des genres et du droit des femmes au Moyen Âge

Reine de l'empire du Mali

Kassa est la première femme du Mansa Souleiman, empereur du Mali entre 1341 et 1360, et partage avec lui le pouvoir sur l'empire, alors comparable à l'empire romain en termes de superficie (il comprend l'actuel Mali, Mauritanie, Guinée, Sénégal). En plus d'être son épouse, Kassa était la cousine paternelle de Souleiman ce qui lui at-



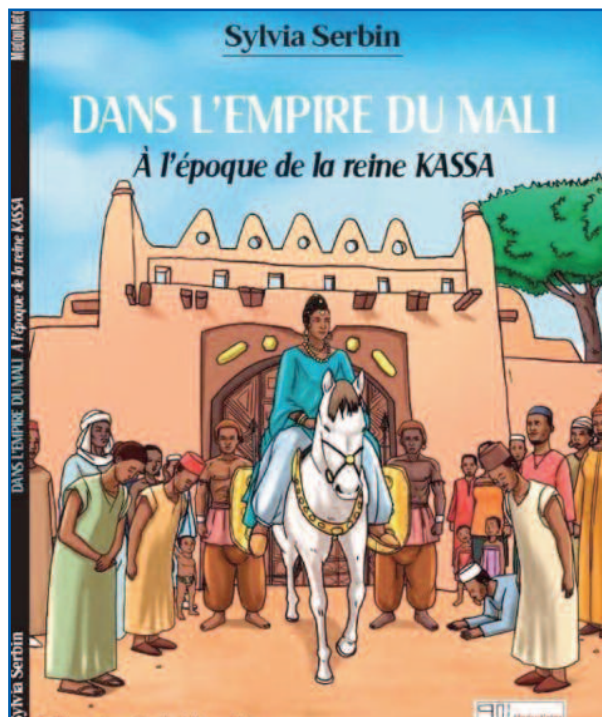
tribue des privilèges

Rôle politique

Si dans l'empire du Mali, les épouses royales n'avaient généralement qu'un rôle limité, la reine Kassa prenait une très grande part dans le monde politique, partageant la prise de décision politique avec son mari, empereur[4]. Au-delà d'avoir une influence sur les décisions, elle en était porteuse au même titre que le mansa, et elles étaient annoncées en leurs noms

Règne - une civilisation riche et paisible

Si l'empire recouvre un large territoire avec une grande diversité d'ethnies et de cultures, elles sont à l'époque du règne de Kassa et Souleiman, réputées vivre en harmonie et en bonne intelligence. Ibn Battuta, grand explorateur marocain, rapporte de son séjour dans l'empire mandingue en 1352, l'ampleur du territoire, la qualité de l'administration, la sécurité des déplacements et la paix.



■ Abdoul MBAYE

Oubliés à l'aéroport par Tunisair, roués de coups parce qu'ils protestaient. L'état du Sénégal doit obtenir de la Tunisie des explications sur le traitement odieux qui a été réservé aux passagers sénégalais à l'aéroport de Tunis.



Je suis contre et resterai contre tout propos, toute déclaration visant à exploiter politiquement la haine ethniciste ou raciale. IL FAUT ARRÊTER cette stratégie de recherche de chaos et de fracture de notre Nation quelque soit le bord politique !

■ Mohamed Salia Touré



Excellente fête de tabaski à toute la communauté musulmane du monde entier. Qu'Allah agrée nos prières et exauce nos vœux les plus chers.



■ Morema Officiel



Communiqué de la Présidence du Morema, à l'occasion de la fête de Tabaski ou l'Aid El Kébir. Demain samedi, la communauté musulmane du Mali à l'instar des pays du monde, célèbre la fête de Tabaski. Une heureuse occasion pour le Président du Morema, Me Kassoum Tapo d'adresser à l'ensemble de la communauté musulmane d'ici et celle de la diaspora, ses vœux les meilleurs au nom de l'ensemble des militants du Mouvement. Notre pays en ces moments précis, connaît des difficultés face auxquelles, il urge pour nous l'obligation de rester unis et solidaires face à une adversité multiforme. L'insécurité, la pauvreté, l'intolérance mais surtout les déchirures sociales. L'Aid El Kebir que nous célébrons, demain inshallah, est une opportunité pour le pardon mutuel, l'expression de la solidarité entre les filles et fils de ce grand pays qui, ont besoin de se serrer les coudes pour sortir de toutes ses difficultés. Aussi, le président Tapo voudrait profiter de l'occasion pour souhaiter prompt rétablissement à tous nos blessés des différentes zones de

combats.

À celles et ceux, soldats aussi bien que populations civiles tués, les condoléances de l'ensemble des militantes et militants du Morema. À toutes et tous, bonne et heureuse fête de Tabaski.

Le secrétaire national du Morema chargé des Relations Publiques et de la Communication .

Sory Haidara.



■ YBC-Communication



Bonne fête de TABASKI après la viande et la mayonnaise petit matin bien mariné au moutard petit matin !

Place au THÉ ACHOURA pour tout le reste de la journée et la soirée .





Préparez à **SUP MTI BENI MELLAL** votre carrière
 d'**INGÉNIERIE** et de **MANAGER**

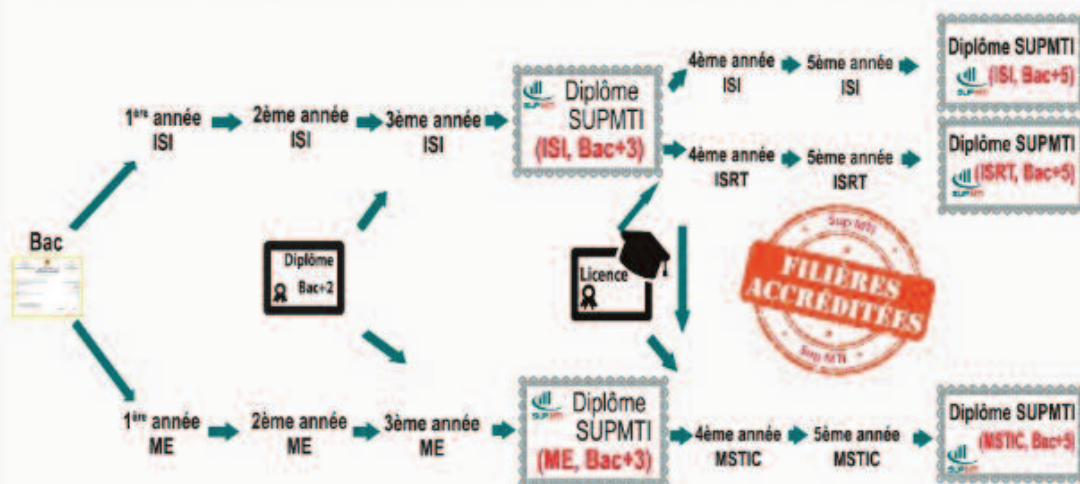
ÉCOLE DE MANAGEMENT

- Management des Entreprises (**ME Bac+3**)
- Management des Systèmes et Technologies de l'Information et de Communication (**MSTIC Bac+5**)

ÉCOLE D'INGÉNIERIE INFORMATIQUE, RÉSEAUX ET TÉLÉCOMS

- Ingénierie des Systèmes Informatiques (**ISI Bac+3**)
- Ingénierie des Systèmes Réseaux et Télécoms (**ISRT Bac+5**)
- Ingénierie des Systèmes d'Information (**ISI Bac+5**)

L'EXCELLENCE
 PAR LA FORCE
 DU GROUPE
 DES ÉCOLES
SUP MTI



Diplômes Bac+3 et Bac+5

Partenaires :



Certificats
 Internationaux :



Nationalités des étudiants de **SUP MTI Béni Mellal**



Maroc



Côte d'Ivoire



Sénégal



Congo Brazzaville



Togo



Gabon



Niger

SUP MTI BENI MELLAL

Contacteur au Mali

Boulevard Hassan II,
 Quartier Al Adarissa
 (au-dessus du café voltaire)
 (+212) 612 993 056
 (+212) 5 23 42 22 33/34
 hamidaitsaid@supmti.ac.ma
 @supmtibm
 @SUPMTIBeniMellal

D&D Consulting
 HAMDALLAYE ACI2000, RUE 330, PORTE 10
 +223 698883 05/82017575
 mdoumbia1@yahoo.fr

Dennis Hankins, ambassadeurs des Etats-Unis au Mali : « La coopération entre le Mali et mon pays est vieille de plus de 42 ans et n'a cessé de s'accroître »



L'ambassadeur des États-Unis au Mali, Dennis Hankins et ses compatriotes vivant sur les berges du Niger ont célébré avec faste le 246^{ème} anniversaire de l'indépendance des États-Unis. C'était le jeudi 30 juin 2022, dans l'enceinte de la représentation diplomatique, en présence d'une très forte délégation des membres du gouvernement malien, des ambassadeurs accrédités au Mali.

Le diplomate a saisi l'occasion pour faire ses adieux au peuple malien, tout en clamant son amour pour le Mali. L'ambassadeur des États-Unis au Mali a entamé ses propos en retraçant la fructueuse coopération qui lie les deux (02) pays, tout en mettant l'accent sur les domaines d'interventions de son pays au Mali, son programme de la coopération des États-Unis au Mali est axé sur la santé, l'éducation, la sécurité alimentaire incluant le développement économique rural et la gouvernance. Selon lui, en collaboration avec la mission multidimensionnelle intégrée des nations unies pour la stabilisation au Mali (Minusma) et d'autres organisations multilatérales, les usa contribuent activement aux efforts de stabilisation notamment sur les plans sanitaire, sécuritaire et éducatif. « La coopération entre le Mali et mon pays est vieille de plus de quarante-deux (42) ans et n'a cessé de s'accroître. Les usa sont l'un des principaux partenaires techniques et financiers du Mali », a fait savoir l'ambassadeur des États-Unis au Mali, Dennis Hankins. À ses dires, le du Mali, au renforcement des capacités des forces de défense et de sécurité maliennes (FDSM) et de la lutte contre le terrorisme au Mali et

Mali : Après les sanctions, le privé plaide pour l'industrialisation du pays



Mali : Les sanctions économiques et financières de la CEDEAO et de l'UEMOA ont sérieusement impacté l'économie malienne, et ce sont les opérateurs économiques qui en paient le lourd tribut. En effet, depuis la prise des sanctions économiques contre le Mali, le secteur privé a mis les bouchées doubles pour aider la population malienne à surmonter cette épreuve difficile. Certains opérateurs ont même souvent vendu à perte pour satisfaire leurs compatriotes. Pour le président de la Chambre de commerce et d'industrie du Mali, Youssouf Bathily, son organisation n'a pour le moment pas fini de recueillir toutes les données sur l'impact de la crise sur l'économie malienne. Il estime, par ailleurs, que tous les Maliens doivent tirer les leçons de cet embargo afin de créer des stratégies d'industrialisation du Mali. Pour lui, les opérateurs économiques doivent créer beaucoup de produits que le Mali importe actuellement, tels que la farine de blé, le soja, le sésame, le coton, l'or et bien d'autres. Pour nos interlocuteurs, le Mali doit créer les conditions appropriées pour mettre en valeur ses richesses. Ils ont par ailleurs demandé à l'État d'élaborer un plan d'urgence pour soutenir le secteur privé.

Source : le360.ma

dans la région.

Il a ensuite salué l'effort du gouvernement de transition malien qui vient de se prononcer sur le chronogramme des prochaines échéances électorales. Dennis Hankins a profité de l'occasion pour faire ses adieux et a fait savoir qu'il gardera des souvenirs inoubliables de son passage au Mali, surtout ses voyages à l'intérieur du pays. Pour lui, cela lui a permis de se plonger dans l'eau de la riche culture malienne. En prenant la parole, Alhamdou Ag Ilyene, ministre des maliens établis à l'étranger et de l'intégration africaine a, au nom du président de la transition, de l'ensemble du gouvernement et du peuple malien, souhaité une excellente fête au peuple des États-Unis d'Amérique. Il a rappelé les liens séculaires qui existent entre les deux nations tout en glorifiant la coopération très dynamique et coopérative entre le Mali et les usa.

Aussi, il a rassuré Dennis Hankins du soutien indéfectible du Mali et des maliens, tout en le remerciant pour les efforts fournis par son pays afin de permettre au Mali de faire face aux nombreux défis. Il a souhaité bon retour à Dennis Hankins au bercail.

Source : L'express de Bamako

« Guerre au Mali : Coulisses d'un engrenage »



Raconté de l'intérieur par des Maliens et des Français, cet état des lieux de neuf ans d'une guerre perdue contre le djihadisme éclaire les raisons et les enjeux de la rupture entre Bamako et Paris. Un document diffusé sur ARTE mardi 12 juillet à 22 : 50.

Le 2 mai 2022, la junte au pouvoir au Mali déclare rompre les accords de défense avec la France et ses partenaires européens : c'est l'épilogue d'un processus de rupture commencé avec l'annonce de la fin de l'opération "Barkhane", le 2 février de l'année précédente.

Accueillie en libératrice en janvier 2013, lorsque le président François Hollande lançait l'opération "Serval" pour libérer le nord du pays des groupes armés djihadistes, l'armée française, engagée neuf ans durant aux côtés des soldats maliens, puis des 11 000 casques bleus déployés par l'ONU, n'aura pu empêcher de larges portions du territoire de retomber sous l'emprise des combattants islamistes, confrontée au "syndrome afghan" d'une guerre ingagnable.

La démocratie malienne, elle, aura dans son effondrement abandonné à son sort le nord et le centre du pays, laissant la main libre aux djihadistes. L'"engrenage" précipitera la rupture entre les deux pays, au profit de la Russie, dont l'entreprise de déstabilisation du monde occidental se nourrit d'un partenariat étroit avec les putschistes installés au pouvoir à Bamako, via la milice paramilitaire privée Wagner.

Une nouvelle élection présidentielle, initialement prévue pour 2022, a été annulée, laissant le pouvoir au président de la transition Assimi Goïta jusqu'en 2027.

FUITE EN AVANT

Au début des années 2000, des guerriers islamistes algériens qui refusent de négocier avec le gouvernement franchissent la frontière poreuse de 1 300 kilomètres qui sépare leur pays du Mali. Trafic de drogue et

En 5 ans : L'aggravation des violences au mali a fait doubler le nombre de personnes ayant besoin d'aide



L'augmentation de la violence au Mali est la pire en dix ans, et le nombre de personnes ayant besoin d'aide a doublé en cinq ans, ont déclaré jeudi des humanitaires de l'ONU.

Selon le Bureau des Nations unies pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA), « la situation au Mali s'est considérablement détériorée au cours des six derniers mois en raison de l'augmentation des conflits et des affrontements intercommunautaires ». Le nombre de Maliens nécessitant une aide humanitaire, 7,5 millions, signifie qu'un Malien sur trois a besoin d'aide, contre 3,8 millions en 2017.

« Nous sommes confrontés à des défis croissants en matière d'accès humanitaire dans le centre, le nord et l'est du Mali en raison de la présence de groupes armés et d'opérations militaires », a ajouté l'OCHA, précisant qu'il y a actuellement 1,8 million de personnes ayant besoin d'une aide alimentaire, ce qui veut dire une augmentation de plus de 50 % par rapport à 2021.

« Depuis ce mois-ci, seulement 16 % des 685 millions de dollars dont nous avons besoin pour la réponse humanitaire cette année ont été reçus », a par ailleurs indiqué l'OCHA.

Source : Agence de presse Xinhua

prises d'otages aidant, les groupes djihadistes prospèrent dans l'indifférence de l'État malien. En 2011, après l'intervention occidentale en Libye et la chute de Kadhafi, quelques milliers de soldats touareg ayant servi le régime de Tripoli regagnent le Mali avec leurs armes. Les djihadistes, au sein desquels va émerger Iyad Ag Ghali – aujourd'hui le terroriste le plus recherché au Mali – s'allient alors (provisoirement) avec les indépendantistes touareg pour conquérir le nord du Mali. L'État malien s'effondre, la France intervient et libère les grandes villes du nord, Ménaka, Tombouctou, Gao, Kidal...

Pour dérouler sur plus de deux décennies le drame en trois actes qui a consommé la rupture entre Bamako et Paris, Jean Crépu (Coup de poker sur l'essence) donne la parole à de très nombreux acteurs, observateurs et citoyens maliens, et, en contrepoint, à des militaires, diplomates et analystes français. De la capitale aux confins septentrionaux du pays, du haut au bas de l'échelle sociale, il donne ainsi à voir et à entendre comment les Maliens ont vécu, et surtout subi, les événements.

Source : .coulisses-tv.fr

Levée des sanctions de la CEDEAO contre le Mali : Et la conversion téléphonique de Boubou Cissé ?

Le 03 juillet 2023 la communauté économique des états de l'Afrique de l'Ouest a levé les sanctions économiques et financiers imposées contre le Mali. Ces sanctions évoquées lors d'une conversation téléphonique entre l'ancien premier ministre Boubou Cissé et le président Alassane Ouattara prédisait la chute du gouvernement en trois ou quatre semaines. Cela n'a pas été le cas six mois après une résilience de la population malienne

Approché par nos soins, le tribunal de grande instance de la commune IV qui avait ouvert une enquête (pour atteinte ou tentative d'atteinte et complicité à la sûreté intérieure et extérieure du Mali) sur ladite conversation téléphonique, indique que l'authentification est terminée

C'est dans cette optique que la jeunesse de la commune VI souhaiterait également refaire une mise à jour pour démontrer les différents dossiers de corruptions où le nom de Boubou Cissé apparaît. L'ancien premier ministre est cité dans de multiples affaires de corruptions, sauf qu'aucunes sanctions ou justice n'ont été entreprises.

Dans cette lettre, la jeunesse de la commune VI revient sur les différents dossiers de corruptions qui selon eux ne sont pas à négliger

On rappelle les victimes des manifestations du M5-RFP où une dizaine de morts ont été déplorés et 40 blessés, cette manifestation avait eu lieu entre le 10 et le 13 Juillet 2020 en contestation du régime IBK, avec Boubou Cissé à la signature.

Également le dossier du fonds Covid, de la disparition de 3,5 milliards à l'Hôtel des Finances, du marché de 100 blindés en 2019-2020, du



marché gré à gré attribué à certain Léo Tall, de la concession des Aéroports du Mali...

Le dossier concernant le scandale des blindés en carton. En effet, 100 milliards pour 100 blindés de type Typhon, tout n'était qu'un pire montage financier sur fond de surfacturation, de corruption et de concussion sur le dos du contribuable malien !

« Vous rendrez-vous au tribunal ? Oui, si la justice me demande de me présenter, je le ferai évidemment. Mais je n'ai pour l'instant reçu aucune convocation d'aucune autorité. » Voici les mots de Boubou Cissé adressés au journal Le Monde Afrique après le coup d'État contre IBK (paix à son âme). Est-ce vrai Monsieur Cissé ? N'avez-vous pas reçu de convocation ?

Nous devons faire bloc contre lui, notre pays le Mali a besoin de l'apport de toute la société, notre pays a tant souffert contre ces corrupteurs donc à nous de le rebâtir à notre image

Source : L'express de Bamako

Mali : Assimi Goïta invite les maliens à l'union sacrée autour des intérêts supérieurs de la nation

Dans une adresse à la nation suite à la levée des sanctions économiques de la CEDEAO

Le Président de la Transition malienne, le Colonel Assimi Goïta, a invité, vendredi soir, tous les Maliens à l'union sacrée autour des intérêts supérieurs de la Nation. « Nous nous réjouissons que la tension née des divergences entre les exigences de la CEDEAO pour des élections rapides et la volonté de notre peuple de créer les conditions d'une stabilité politique durable soit désormais dissipée », a-t-il ajouté. Goïta s'exprimait dans un discours prononcé la veille de la fête de l'Aid al Adha (Tabaski) et quelques jours après la levée des sanctions prises par la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) à l'encontre du Mali. « L'heure est à l'union sacrée autour des intérêts supérieurs de la nation. Le combat du développement est celui qui devrait occuper toutes les Maliennes et tous les Maliens. Nous avons beaucoup appris des sanctions qui nous avaient été imposées » a déclaré le Président de la Transition, le Colonel Assimi Goïta.

« Je m'adresse à vous en ce moment précis, après l'annonce de la levée des sanctions que la CEDEAO avait prises à l'encontre de notre pays.



Par la même occasion, tirer les leçons d'une épreuve qui nous avait été imposée et évoquer les défis qui sont les nôtres pour le reste de la Transition » a-t-il souligné.

Dans son discours à la nation, Assimi Goïta a précisé qu'« il est évident que notre approche n'a jamais consisté à remettre en cause le retour à l'ordre constitutionnel » soulignant que « ceci devrait se faire dans des conditions de sécurité et de stabilité. Dans ce contexte, il me plaît de saluer la montée en puissance des forces armées maliennes qui remportent des victoires éclatantes sur les groupes terroristes ».

Source : <https://www.aa.com.tr/fr>



Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite (OCLEI)

BON A SAVOIR

■ C'EST QUOI L'ENRICHISSEMENT ILLICITE ?

L'enrichissement illicite est :

- l'augmentation substantielle du patrimoine d'un agent public sans rapport avec ses revenus légitimes, ou
- le train de vie que mène cet agent sans rapport avec ses revenus légitimes.

■ C'EST QUOI LA DÉCLARATION DE BIENS ?

La déclaration de biens est la liste détaillée des revenus et des biens qui appartiennent à un agent public, transmise par cet agent aux autorités compétentes pour analyse et exploitation conformément à la loi.

■ QUI DOIT FAIRE LA DÉCLARATION DE BIENS ?

La déclaration de biens concerne les personnalités suivantes : présidents d'institution, ministres et assimilés, présidents et membres des autorités administratives indépendantes, députés ou maires, autres ordonnateurs ou comptables publics, directeurs généraux, présidents d'établissement public, directeurs généraux, nationaux ou régionaux des services de l'Etat, magistrats, chefs d'état-major des armées, responsables de la passation de marchés publics, responsables des services financiers, d'assiette ou de recouvrement.

Les personnalités concernées sont environ 8 000.

■ OÙ FAIRE SA DÉCLARATION DE BIENS ?

La déclaration de biens est faite auprès du président de la Cour suprême. En retour, cette autorité délivre un récépissé à l'auteur de la déclaration de biens.

■ QUELS SONT LES REVENUS ET BIENS À DÉCLARER ?

- les revenus : salaires, indemnités, primes, autres accessoires de salaires, héritages, libéralités légalement reçues ;
- les biens meubles : véhicules, meubles et bijoux de valeur, objets d'art, comptes bancaires, argent en espèces, actions, parts sociales,
- les biens immeubles : maisons d'habitation, immeubles commerciaux ou professionnels, champs, vergers, animaux, terrains nus.

Tous les revenus et biens doivent être déclarés, qu'ils soient situés au Mali ou à l'extérieur.

■ QUELLES SONT LES PIÈCES JUSTIFICATIVES DE LA DÉCLARATION DE BIENS ?

Les revenus et les biens déclarés doivent être soutenus par des pièces justificatives comme les titres fonciers, les lettres d'attribution, les concessions rurales, les concessions urbaines, les relevés de comptes bancaires, etc.

■ QUAND FAIRE SA DÉCLARATION DE BIENS ?

La déclaration de biens doit être faite par l'agent public concerné :

- au début de la fonction ou du mandat qui crée l'obligation de déclaration de biens ;
- chaque année, au plus tard le 31 décembre ;
- à la fin de la fonction ou du mandat.

Le formulaire de déclaration de biens est téléchargeable en cliquant

www.oclei.ml

<https://www.facebook.com/Office-Central-de-Lutte-Contre-l-Enrichissement-Illicite>

Mali : Ce que les sanctions de la CEDEAO ont coûté à l'économie malienne et ce qu'il faut pour la relever

Presque tous les secteurs de l'économie malienne ont été affectés par les sanctions imposées au pays par la CEDEAO à la suite d'un coup d'Etat militaire.



En début juillet, la Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest, CEDEAO, a décidé de lever les sanctions imposées contre le Mali depuis le début de l'année.

A part le gel des avoirs maliens dans toutes les banques de la CEDEAO, les pays membres de la communauté avaient fermé leurs frontières avec le Mali et suspendu les transactions commerciales avec celui-ci. Seuls les produits médicaux et de première nécessité étaient épargnés.

Ces sanctions ont porté un grand coup à tous les secteurs d'activité du pays qui a frôlé la récession en début d'année.

"Les impacts ont été assez négatifs parce qu'en fait, déjà en début d'année, on tablait sur une croissance de 5% et un peu plus", explique Pr Abdoul Karim Diamoutene, économiste et enseignant chercheur à l'Université des sciences sociales et de gestion de Bamako.

"Donc, il était prévu que, si durant le premier trimestre les sanctions avaient été levées, on aurait assisté à un ralentissement de la croissance. Mais déjà, le fait que nous soyons dans

le second trimestre, l'on table sur une récession. Par conséquent, ça veut dire une croissance négative", poursuit-il.

Selon lui, "on ne peut dire que les conséquences sont très négatives en perspective pour l'économie malienne".

Même si l'universitaire assure qu'il faut d'abord attendre les différents rapports, pour pouvoir chiffrer quantitativement l'impact des sanctions sur l'économie malienne, il précise qu'on peut bien se faire une idée des différents secteurs qui ont été nettement affectés et puis essayer de parler des conséquences.

Selon Pr Diamoutene, les secteurs tertiaire et secondaire ont été les plus affectés.

"Au niveau du secteur tertiaire, c'est le commerce qui a un peu pâti de la fermeture des frontières et aussi le secteur de l'hôtellerie et également du tourisme", dit-il.

Le chercheur précise également que parce que l'Etat était privé de ses moyens, les missions nationales, souvent effectuées à l'intérieur du pays, la restauration et l'hébergement, ont été complètement bloqués et paralysés.

"L'Etat est un véritable acteur économique dans nos pays, principalement un peu au Mali

parce qu'à travers les grands chantiers de l'Etat, les infrastructures routières, les grands projets, donc, il y a un effet indu sur l'ensemble des secteurs", poursuit-il.

"Donc, dès lors que l'Etat était privé de ses moyens au niveau de la Banque centrale, il a automatiquement réduit ses dépenses au strict minimum. Et je crois qu'ici, c'est presque environ 15 % du budget courant qui ont été autorisés à être utilisés", dit-il.

Par ailleurs, cette situation a entraîné un effet négatif et réduit les opportunités pour les entreprises qui ont aussi été affectées.

Mais les difficultés ont touché d'autres secteurs jadis très fonctionnels.

"L'autre secteur qui a aussi été affecté, c'est le secteur de la construction, bâtiments et travaux publics. A ce niveau, la fermeture des frontières a été nettement ressentie, sur le Sénégal par où le ciment rentrait et peut-être aussi le Togo. Donc, le ciment est très cher", précise-t-il.

"Pour preuve, le ciment qu'on pouvait acheter à environ 100 000 à 105 000 FCFA la tonne, à un moment, on l'obtenait jusqu'à entre 135 000 et 140 000 FCFA. Vous voyez déjà ? Les différents chantiers ont été arrêtés. Or, ce secteur-là a un effet amplificateur sur les autres secteurs", affirme Pr Diamoutene.

"Quand on construit, les maçons, les menuisiers métalliques, les peintres, c'est toute une chaîne qui est en activité. Même les camions qui transportaient le sable, tous ces secteurs ont été complètement bloqués", explique-t-il.

LE MALI REPREND SON SOUFFLE

Le Pr Abdoul Karim Diamoutene estime que la levée des sanctions est une bonne chose pour le Mali dans la mesure où "les contraintes au niveau des différentes frontières seront levées", ce qui va faciliter l'acheminement du ciment et de différents produits à l'intérieur du pays.

"Il faut reconnaître qu'avec la crise, l'Etat s'est orienté vers des pays comme la Guinée et la Mauritanie. Mais ces ports-là n'ont pas les mêmes commodités que les ports de la Côte d'Ivoire et du Sénégal. Du coup, ils n'ont pas pu annihiler les effets liés à cette crise."

"Mais l'élément important qui a secoué un peu, c'est le gel des avoirs de l'Etat au niveau de la Banque centrale et aussi le fait de priver l'Etat de l'accès au marché financier sous-ré-

gional”, rappelle Diamoutene.

“Donc, avec cette levée des sanctions, l’Etat va avoir accès à ses ressources, ce qui va lui permettre d’injecter de l’argent dans le circuit économique et également de faire face à d’autres échéances de dettes, etc.”, explique-t-il. Selon lui, le fait que l’Etat puisse regagner sa prérogative au niveau de la Banque centrale lui permettra de reconverter tous ces différents éléments au profit de l’économie nationale.

“C’est la levée des sanctions au niveau de la Banque centrale qui constitue vraiment un véritable ouf de soulagement pour l’Etat et pour l’économie malienne”, suggère le chercheur. Pour sa part, le Pr Aly Toukara, analyste politique, fondateur et Directeur du Centre des Études Sécuritaires et Stratégiques au Sahel basé au Mali, estime que cette levée des sanctions est une “bouffée d’air” pour le pays. Etant donné, dit-il, que tous les efforts étaient tournés vers le paiement des salaires des fonctionnaires de l’Etat et le soutien de l’effort militaire.

“C’est une sorte de bouffée d’oxygène, pas forcément une victoire, ni pour la junte au pouvoir, ni pour la CEDEAO, car les deux parties

étaient aux abois”, dit-il.

UNE ÉCONOMIE EXCEPTIONNELLE QU’IL FAUT RELEVER

Pour Pr Diamoutene, le Mali n’aura pas forcément besoin de refaire un long chemin pour retrouver son rythme économique d’antan.

“Il faut comprendre la structure de l’économie malienne qui est fortement primaire, avec un poids important de l’informel...”, dit-il.

“Quand vous voyez la croissance de l’économie malienne, elle repose sur le secteur primaire qui est agricole, etc. et la performance de ce secteur dépend de la nature de la pluviométrie et aussi d’autres mesures d’appui et de soutien vers les intrants que l’Etat accorde”, poursuit-il avant d’évoquer le secteur des mines, avec le commerce de l’or qui n’a pas souffert de la crise.

Toutefois, il estime que les petites et moyennes entreprises qui ont été en difficulté pourront bien se remettre dans les prochains six mois.

Pour assurer la reprise économique, Pr Abdou Karim Diamoutene estime que “le secteur

agricole est fondamental.”

“Le secteur agricole au Mali a besoin d’un certain nombre d’appuis dont les intrants agricoles. Et nous avons vu cette année avec la crise entre l’Ukraine et la Russie, que les prix ont presque doublé, triplé”, remarque-t-il.

“Donc, l’Etat ayant été privé de ses moyens, a eu du mal à faire face à ces différentes subventions, etc. Si ces mesures ne sont pas poursuivies et si la campagne agricole n’a pas pu obtenir les résultats escomptés, cela risque d’affecter nettement le processus de croissance du pays.”

“Je crois que l’urgence, c’est beaucoup s’atteler à ce niveau-là d’autant plus que nous sommes dans la période hivernale”, dit-il.

M. Diamoutene craint que l’inflation au niveau mondial ne ralentisse la situation au Mali.

“Tous les coûts de production ont augmenté. Donc, l’Etat n’ayant pas assez de moyens pour continuer à subventionner, cela risque de créer une tension sociale qui ne dit pas son nom”, prévient le chercheur.

Source : BBC Afrique



CENTRE D’APPELS INPS

Appelez au : **20-70-51-70 // 20-70-51-71 // 20-70-51-72**

Une équipe professionnelle et dynamique à votre écoute

Du lundi au Jeudi
7h30 à 16h00
Vendredi
7h30 à 17h30

NOTRE AMBITION : MIEUX VOUS SERVIR

- UN ACCUEIL CHALEUREUX
- UNE ORIENTATION SURE
- DES INFORMATIONS FIABLES

Pour toutes informations et réclamations relatives à l’INPS

- Renseignement sur nos prestations
- Pièces à fournir et suivi des dossiers
- Date et Chronogramme de paiement

OCLEI et professionnels de médias : Formation sur les concepts de la corruption et de l'enrichissement illicite

A l'occasion de la Journée africaine de la lutte contre la corruption, l'Office Centrale de Lutte Contre l'Enrichissement Illicite (OCLEI) a organisé une journée d'échanges avec les professionnels de médias. C'était le jeudi 7 juillet 2022 à l'hôtel Maeva Palace.



La présente activité avec les hommes de médias avait pour objectif d'échanger sur la corruption et l'enrichissement illicite dans leurs moindres détails.

Au cours de son allocution, le président de l'Office Central de Lutte contre l'Enrichissement illicite, Moumouni GUINDO a déclaré que le 11 juillet de chaque année est consacré « **Journée africaine de lutte contre la corruption** ». « **Elle est l'occasion pour les Africains de porter un regard rétrospectif sur la lutte contre la corruption dans leurs communautés ; examiner ce qui fonctionne, ce qui ne fonctionne pas et ce qui reste à essayer** », a-t-il dit.

Ainsi, il a souligné que pour cette année 2022, le thème retenu est : « **Stratégies et mécanismes pour la gestion transparente des fonds de lutte contre la COVID-19** ».

En effet, le président de l'OCLEI a précisé que selon une estimation récente de la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique, notre continent perd plus de 50 milliards de dollars par an du fait des flux financiers illicites.

En ce qui concerne le Mali, Moumouni GUINDO a indiqué qu'il ressort d'une compilation des rapports des structures de contrôle que de 2005 à 2019, les irrégularités financières au détriment de l'Etat et des collectivités territo-

riales s'élèvent à environ 1 266 milliards de FCFA des suites de détournements de deniers publics, de fraudes aux marchés publics, de gaspillages et de violations des textes.

De ce fait, il a souligné que ces sorties frauduleuses de fonds ont un impact direct sur la qualité de vie de nos concitoyens. « **Elles freinent quasiment tous nos efforts de développement** », a-t-il déploré.

Il a mis un accent particulier sur l'apport des journalistes à la lutte contre la corruption à travers le monde. « **La corruption est l'un des plus grands tabous et souvent l'un des sujets les plus dangereux auxquels un journaliste puisse s'attaquer. Malgré**

tout, il a été rapporté que les journalistes sont très souvent en première ligne de la lutte contre la corruption. Dans certains pays, l'alerte et le suivi assidu de la presse ont contraint les autorités à faire des réformes institutionnelles et législatives majeures pour renforcer les dispositifs anti-corruption de leur pays », a-t-il révélé.

« Au Mali, l'apport des journalistes dans la lutte contre la corruption est jugé plutôt en-deçà des attentes par de nombreux observateurs. Cette insuffisance s'explique particulièrement par la faiblesse de la collaboration entre les médias et les structures chargées de lutter contre la corruption mais aussi par le déficit de formation des hommes et femmes de média sur les concepts de la corruption et l'enrichissement illicite », a soutenu le président de l'OCLEI.

S'agissant de la mission de l'OCLEI, Djibril Koné, président du pôle investigation à l'OCLEI, a déclaré que la mission de l'Office Centrale de Lutte Contre la Corruption Illicite est de mettre en œuvre l'ensemble des mesures de prévention, de contrôle et de lutte envisagés au plan national, sous régional et régional et internationale contre l'enrichissement illicite. Quant au rôle du pôle investigation (PI), il a fait savoir que le PI met spécifiquement en œuvre la mission de contribution à la répression. « **Il mène des actions ciblant toute personne agissant au nom ou pour le compte de la puissance publique et/ou avec les moyens ou les ressources de celle-ci ; les investigations ; le pouvoir d'auto-saisine ; la saisine par dénonciation** », a-t-il énoncé.

Quant aux préalables des investigations, Djibril Koné a cité entre autres l'examen de la plainte ou des dénonciations par l'unité des plaintes et dénonciations, l'exploitation des déclarations de biens, l'exploitation des articles de presse/média et l'exploitation de toutes



sources d'informations.

S'agissant des moyens d'actions de l'OCLEI, il a précisé que quatre pôles d'activités sont chargés de mettre en œuvre ce mandat à savoir, le pôle de prévention et déclaration de

biens, le pôle coopération, le pôle études et le pôle investigations.

■ Maffenin Diarra

www.malikile.com

Fonds au profit des victimes de la CPI : Les réparations individuelles et collectives se poursuivent à Tombouctou

Des mesures individuelles de réparations Pour plus de 850 victimes et les consultations initiales sont menées dans le cadre des réparations collectives. Le Fonds au profit des victimes de la Cour pénale internationale était face aux hommes de média le jeudi 7 juillet 2022. Cette rencontre a été l'occasion de faire le point sur l'état d'avancement des réparations et de revenir sur le lancement officiel des réparations collectives qui s'est tenu le 6 juillet à Tombouctou.



Il y a dix ans jour pour jour, du 29 juin au 11 juillet 2012, M. Ahmad Al Faqi Al Mahdi participait à la destruction de neuf mausolées et de la porte sacrée de la mosquée Sidi Yehia à Tombouctou, pendant l'occupation de la ville par Ansar Dine dont il dirigeait la brigade de mœurs. Neuf des Bâtiments protégés attaqués dans l'affaire Al Mahdi étaient inscrits sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO en raison de leur " valeur universelle exceptionnelle " donnée par le rôle essentiel

qu'ils ont joué dans la diffusion de l'Islam en Afrique, et parce qu'ils ont témoigné de l'âge d'or de la capitale intellectuelle et spirituelle de Tombouctou au XVI^e siècle.

Le 26 septembre 2016, M. Ahmad Al Faqi Al Mahdi a été reconnu coupable par la Cour pénale internationale du crime de guerre consistant à diriger intentionnellement des attaques contre des bâtiments religieux et historiques et condamné à neuf ans d'emprisonnement. Prenant parole, Aude Goff responsable pro-

gramme Cote d'Ivoire Mali pour le fonds au profit des victimes a rappelé que le 17 août 2017, la CPI a rendu une ordonnance de réparation. « Elle a reconnu que le crime commis par Al Mahdi a causé un préjudice moral à la population malienne et à la communauté internationale ; un préjudice économique et moral à la communauté de Tombouctou ; un préjudice économique et moral aux descendants des saints enterrés dans les mausolées,

aux maçons et aux gardiens. La Cour a fixé la responsabilité de M. Al Mahdi à 2.7 millions d'euros (soit environ 1.770.000.000 FCFA) en faveur des victimes de ses crimes et a accordé des réparations individuelles et collectives comprenant de l'indemnisation, des mesures symboliques, du soutien économique et psychologique et la réhabilitation des bâtiments protégés », a-t-elle souligné.

Par la suite, elle a précisé que dans cette décision, la Chambre de première instance a ordonné au Fonds de proposer un plan de mise en œuvre des réparations, répondant à l'ordonnance de réparation, et prévoyant ainsi à : « l'organisation d'une cérémonie solennelle pour procéder à la remise de l'euro symbolique à l'État du Mali et à l'UNESCO (pour la réparation des préjudices subis respectivement par la population malienne et la communauté internationale) ; la mise en œuvre sept mesures de réparations collectives destinées à la communauté de Tombouctou et organisées en trois dispositifs ; un dispositif de restauration du patrimoine culturel, un dispositif de commémoration pour répondre au préjudice moral causé à la communauté de Tombouctou, un dispositif de résilience économique pour répondre au préjudice économique causé à la communauté de Tombouctou et l'indemnisation des victimes ayant un lien exclusif avec les bâtiments (descendants des saints, maçons et gardiens) », a-t-elle rappelé.

En effet, elle a indiqué qu'une grande partie des mausolées ont été reconstruits. « La vie autour des mausolées a repris. Ce qui montre que malgré le contexte difficile qui persiste, les habitants de Tombouctou ont réussi à reprendre une vie autour de ce qui symbolise Tombouctou », a-t-elle déclaré.

« L'année dernière, pendant la cérémonie



de remise de l'Euro Symbolique, il y a eu plus de 850 victimes qui ont reçu les réparations individuelles », a-t-elle souligné. De ce fait, Oude Goff a annoncé qu'ils sont aujourd'hui à 80% de mise en œuvre des réparations individuelles et à 100% de mise en œuvre des réparations symboliques. « Et on a conduit les consultations initiales des réparations collectives et donc là pour les 3 prochaines années on commence pour les réparations collectives », a-t-il annoncé.

Quant à leur rapport avec la CVJR, Oude Goff a fait savoir qu'ils ont une relation de complémentarité. « Ce qui est très important pour nous, c'est de pouvoir multiplier le nombre de victimes qui vont pouvoir accéder aux réparations. C'est la raison pour laquelle on collabore avec la CVJR et on supporte leurs efforts. On travaille ensemble », a-t-elle avancé.

Par ailleurs, elle a annoncé qu'en dehors de

Tombouctou, le Fonds au profit des victimes de la Cour pénale internationale va commencer à intervenir également dans la zone de Gao et de Mopti.

Pour sa part, Ibrahim Sorie Yillah, le vice-président du Fonds au profit des victimes a remercié le gouvernorat de la région de Tombouctou pour les leur avoir réservés un accueil chaleureux.

Pour rappel, l'Institution non judiciaire et indépendante de la Cour pénale internationale (CPI), le Fonds d'affectation spéciale au profit des victimes (FPV) ou « le Fonds » a été créé spécialement pour les victimes de crimes relevant de la compétence de la CPI. C'est l'article 98 du règlement de preuve et de procédure qui définit ses deux principaux mandats. Le FPV administre d'une part les ordonnances de réparation de la CPI lorsqu'un accusé est déclaré coupable et il fournit également de l'assistance générale aux victimes et à leur famille grâce aux contributions volontaires. Par son financement et ses projets, il tente de répondre à leurs besoins physiques, psychologiques et matériels. Fait à noter, le Fonds peut exercer son mandat d'assistance même en l'absence d'une condamnation par la CPI.

■ Maffenin Diarra



Fonds au Profit des Victimes
The Trust Fund for Victims



L'INPS demeure au service des populations maliennes pour leur offrir l'espoir d'un avenir radieux



L'INPS au service des assurés sociaux



**INSTITUT NATIONAL
DE PREVOYANCE SOCIALE**



www.inps.ml



Email : inps@inps.ml



[INPS.Mali](https://www.facebook.com/INPS.Mali)



[@INPS_Mali](https://twitter.com/INPS_Mali)

Discours du président de la transition, le colonel Assimi GOITA à l'occasion de la levée des sanctions contre le Mali



MES CHERS COMPATRIOTES,

JE M'ADRESSE À VOUS EN CE MOMENT PRÉCIS, APRÈS L'ANNONCE DE LA LEVÉE DES SANCTIONS QUE LA CEDEAO AVAIT PRISES À L'ENCONTRE DE NOTRE PAYS. PAR LA MÊME OCCASION, TIRER LES LEÇONS D'UNE ÉPREUVE QUI NOUS AVAIT ÉTÉ IMPOSÉE ET ÉVOQUER LES DÉFIS QUI SONT LES NÔTRES POUR LE RESTE DE LA TRANSITION.

Je voudrais avant tout, adresser mes sincères remerciements au peuple malien pour sa gigantesque mobilisation de soutien, le 14 janvier 2022, suite à l'appel des autorités de la Transition. Ce jour-là, le peuple avait fait parler sa fibre patriotique et exprimé sa détermination à être désormais maître de son destin. Il avait par la même occasion démontré la forte

légitimité des autorités de la Transition.

Je remercie l'ensemble des couches de la population pour leur engagement et leur résilience, notamment les opérateurs économiques du secteur formel et informel, les salariés de l'administration et du secteur privé, les syndicats, les leaders d'opinions, religieux et culturels, les Maliens de la diaspora et le monde rural qui ont tous soutenu les efforts du gouvernement.

Je remercie particulièrement les agents du secteur de l'économie et des finances pour leur gestion efficace de cette crise.

Il me plaît aussi de remercier vivement l'ensemble des panafricanistes qui ont exprimé leur sympathie et montré leur soutien constant à la cause du peuple malien, à travers des ma-

nifestations, des déclarations ou même des marches sur des milliers de kilomètres au mépris de tous les risques encourus. Ces prises de position ont, sans aucun doute, conforté la lutte des Maliens.

Le peuple malien ne saurait oublier aussi la grande marque de fraternité et de solidarité dont il a bénéficié de la part des Gouvernements des Républiques sœurs de la Guinée et de la Mauritanie, qui ont laissé leurs frontières ouvertes à la circulation des marchandises et accordé toutes les facilités dont le Mali avait besoin en ce moment difficile.

Mes chers compatriotes,

Nous avons tous été surpris de voir que les sanctions prises par la CEDEAO contre notre

pays ont été la seule réponse face à la volonté des maliens de refonder l'État après de multiples crises politiques que le Mali a connues. Cette volonté du peuple a été fortement réaffirmée au cours des Assises Nationales de la Refondation qui ont fait des recommandations dans tous les domaines de la vie nationale pour éviter à notre pays un éternel recommencement.

De l'avis général des Maliens, la transition est le meilleur moment pour procéder à des réformes qui sont de nature à ramener la stabilité politique et sociale. C'est ainsi que nous avons engagé des actions fortes pour répondre à ce vœu ardent du peuple. Il s'agit notamment de la mise en place de deux organes importants pour la suite de la transition, à savoir le Comité Indépendant de Suivi-Évaluation de la mise en œuvre des Recommandations des Assises Nationales de la Refondation et la Commission de rédaction de la nouvelle constitution.

Mes chers compatriotes,

Il est évident que notre approche n'a jamais consisté à remettre en cause le retour à l'ordre constitutionnel. Cependant, ceci devrait se faire dans des conditions de sécurité et de stabilité. Dans ce contexte, il me plait de saluer la montée en puissance des forces armées maliennes qui remportent des victoires éclatantes sur les groupes terroristes. Ces derniers, dans leur débandade, n'ont d'autres stratégies que de s'attaquer aux paisibles citoyens, semant la mort et la désolation dans certaines localités. Ils doivent cependant comprendre que les forces armées vont continuer leurs offensives pour les traquer partout, afin de ramener la paix et la quiétude sur l'ensemble du territoire. Pour ce faire, les autorités de la Transition ne feront économie d'aucun moyen.

Aussi, le Gouvernement travaille au retour de l'État dans toutes les zones affectées par les actions des terroristes. Ceci est une condition sine qua non pour la mise en place des services sociaux de base qui devront soulager et améliorer les conditions de vie des populations.

Mes chers compatriotes,

L'heure est à l'union sacrée autour des intérêts supérieurs de la nation. Le combat du développement est celui qui devrait occuper toutes



les Maliennes et tous les Maliens. Nous avons beaucoup appris des sanctions qui nous avaient été imposées. Le meilleur est à venir, plaise à Dieu !

Mes chers compatriotes,

Nous nous réjouissons que la tension née des divergences entre les exigences de la CEDEAO pour des élections rapides et la volonté de notre peuple de créer les conditions d'une stabilité politique durable soit désormais dissipée. Pour ce qui nous concerne, nous sommes toujours évertués, de bonne foi, à démontrer la justesse et la légitimité de notre démarche, fondée sur les aspirations profondes de notre peuple, réaffirmées au cours des Assises Nationales de la Refondation. La vocation panafricaniste du Mali ne sera jamais démentie et notre pays œuvrera toujours pour consolider la solidarité entre les peuples africains et favoriser l'unité africaine.

Je tiens donc à adresser mes sincères remerciements aux Chefs d'État de la CEDEAO pour leur accompagnement en vue de la réussite de la transition. Je voudrais également remercier toutes les bonnes volontés qui se tiennent aux côtés du Mali pendant ces moments difficiles et qui soutiennent ses efforts pour sortir

de la crise multiforme qu'il connaît.

Mes chers compatriotes,

Malgré les difficultés liées au contexte national et international, la Transition se poursuit sous de meilleurs auspices. Toutefois, nous devons continuer de rester vigilants et poursuivre nos efforts individuels et collectifs de construction nationale avec plus de rigueur et d'engagement.

Nous devons également avancer avec détermination et responsabilité dans les réformes politiques et institutionnelles engagées, ainsi que dans les actions de développement afin de permettre à notre pays de retrouver la stabilité politique et sociale, et créer ainsi les conditions d'épanouissement de tous les Maliens.

En cette veille de la célébration de la fête d'Aid El kebiri, j'adresse à la communauté musulmane et au peuple malien tout entier, mes vœux de bonheur, de paix et de tranquillité. Ensemble nous ferons le Mali Kura ! Qu'Allah bénisse le Mali et protège les Maliens!

Je vous remercie !

Source : Présidence de la Transition



La junte malienne n'est pas un « régime nationaliste défensif » : Mais un pionnier africain

L'exemple malien fait peur aux dirigeants occidentaux car il leur fait soupçonner que certains des mêmes hommes chargés de faire respecter leurs régimes néocoloniaux en Afrique de l'Ouest pourraient secrètement être des combattants de la liberté anti-impérialistes complotant pour renverser ces systèmes injustes de l'intérieur comme la junte de ce pays l'était clairement avec le recul.

La BBC a condamné la junte malienne comme un soi-disant « régime nationaliste défensif » qui a « habilement joué » sur les perceptions populaires dans la région pour amener la CEDEAO à lever ses sanctions paralysantes dans un article que le média vient de publier intitulé « Coup d'État au Mali : comment la junte a obtenu la levée des sanctions économiques de la CEDEAO ». Ce n'est qu'un article à charge de plus qui dénonce la vaillante défense par la junte d'intérêts nationaux objectifs face aux sanctions néo-impérialistes de la CEDEAO soutenues par la France, car l'Occident aux ordres des États-Unis a peur de

l'exemple continental donné par Bamako. Grâce à « l'adoption d'une nouvelle loi électorale et la mise en place d'une autorité électorale, ainsi qu'une feuille de route détaillée pour la transition et, surtout, un calendrier fixe qui fixe une date limite ferme pour le premier tour de l'élection présidentielle, qui aura lieu en février 2024 », la junte a convaincu ce bloc régional de lever ses restrictions économiques à l'encontre du pays. En répondant de manière provocante à « tous les messages fermes de la CEDEAO, de l'Europe et des Nations unies », la junte a également réussi à convaincre le peuple ouest-africain que la CEDEAO travaille

en réalité contre lui, ce qui a permis de lever les sanctions.

Après tout, la CEDEAO prétend agir au nom des peuples de ses États membres, d'où le prétexte sur lequel elle a sanctionné la junte malienne en premier lieu. La fausse base était de « restaurer la démocratie » dans ce pays, alors que le dernier coup d'État était véritablement populaire auprès des masses qui, selon la BBC, étaient avides « d'un changement radical dans un pays dont l'élite traditionnelle était censée être pourrie par la corruption et la complaisance ». Si l'on ajoute à cela la campagne « antiterroriste » menée par la France depuis des années, que beaucoup considèrent comme une couverture pour l'exploitation néocoloniale du pays, on comprend pourquoi le coup d'État a eu lieu.

La junte malienne a donc été le pionnier d'un nouveau modèle à suivre pour tous les autres pays africains. Premièrement, les militaires étaient motivés par des raisons véritablement patriotiques et anti-impérialistes pour renverser le gouvernement corrompu soutenu par la France. Deuxièmement, il s'agissait d'une expression sincère de la volonté du peuple. Troisièmement, la sanction de l'État par la CEDEAO a directement aggravé la vie des gens ordinaires. Quatrièmement, au lieu de les retourner contre la junte, cela a changé de manière décisive leur attitude contre la CEDEAO et ses



baillleurs de fonds occidentaux. Et cinquièmement, la réponse provocante de la junte à toutes les pressions a inspiré tous les Africains.

Pour revenir sur ce dernier point, tout le monde a vu comment un mouvement militaire véritablement patriotique et populaire peut tenir tête à un bloc régional soutenu par l'Occident et faire face à des sanctions paralysantes sans céder unilatéralement sur aucune question d'intérêt national objectif. Au contraire, la junte a formulé de manière convaincante ces mêmes intérêts en réponse à une pression massive et a ainsi servi à éduquer la population à leur sujet, ce qui a encore renforcé son soutien. Cette révolution de la conscience de masse, qui était déjà en gestation depuis longtemps, peut être qualifiée de « game-changer ».

En effet, elle n'est pas exclusive au Mali, mais se répand dans toute l'Afrique de l'Ouest – qui est sur le point de devenir un champ de bataille majeur de la nouvelle guerre froide – et sur le continent en général. De l'autre côté de l'Afrique, l'Éthiopie a fait preuve d'un courage similaire face à la pression sans précédent exercée sur elle pour qu'elle concède unilatéralement son autonomie stratégique en réponse à la guerre hybride de la terreur menée

par le TPLF, soutenu par les États-Unis et l'Occident et organisé par l'Égypte. Ensemble, l'Éthiopie et le Mali montrent qu'il existe différents chemins pour atteindre les mêmes objectifs de souveraineté.

Qu'ils soient dirigés par un leader démocratiquement élu véritablement populaire comme en Éthiopie ou par un militaire véritablement populaire arrivé au pouvoir par un coup d'État comme au Mali, les pays africains peuvent protéger leur souveraineté pour autant que leurs plus hauts représentants aient vraiment la volonté politique de le faire. Cela entraîne certainement des coûts considérables, comme le prouvent tout ce que l'Éthiopie a subi comme punition pour sa politique indépendante et les souffrances massives infligées au peuple malien par les sanctions néo-impériales de la CEDEAO, mais ces coûts en valent sans doute la peine pour défendre leur honneur et leur indépendance.

L'exemple malien fait peur aux dirigeants occidentaux car il leur fait soupçonner que certains des mêmes hommes chargés de faire respecter leurs régimes néocoloniaux en Afrique de l'Ouest pourraient secrètement être des combattants de la liberté anti-impérialistes complotant pour renverser ces systèmes injustes de l'intérieur comme la junte de ce

pays l'était clairement avec le recul. Les élections démocratiques, comme celle qui a confirmé Abiy Ahmed au poste de premier ministre, ont lieu à des dates prévues, tandis que les coups d'État militaires surviennent de manière inattendue, parfois au moment où l'Occident aux ordres des États-Unis s'y attend le moins.

Compte tenu du fait que de multiples régimes néocoloniaux soutenus par l'Occident continuent d'exister en Afrique de l'Ouest et au-delà, l'exemple donné par le Mali pourrait inspirer des « copieurs » sur tout le continent, d'autant plus qu'ils viennent de voir qu'en résistant fermement à toutes les pressions exercées sur eux, ils peuvent réussir à en atténuer certaines manifestations, comme les sanctions, sans pour autant céder unilatéralement sur des intérêts nationaux objectifs. C'est pourquoi la junte a fait trembler de peur les dirigeants occidentaux par ce qu'elle vient de réaliser, d'où la volonté de la BBC de la discréditer, même si elle échouera à manipuler les perceptions régionales à son égard.

Andrew Korybko
Source : One World

Visite technique des véhicules : Un monopole encombrant !



Légalement lié à l'état par une convention de concession de service public, mali Technic system (MTS) est une entreprise familiale qui s'occupe du contrôle technique des véhicules. Elle dispose d'une quinzaine de centres à son actif, dont six (6) centres modernes et neuf (9) centres secondaires sur toute l'étendue du territoire malien. Ainsi, il n'existe aucune autre entreprise du genre qui travaille dans le cadre du contrôle technique des véhicules à part MTS. Toute chose qui prouve à suffisance que mali Technic system détient le monopole du contrôle technique des véhicules dans notre pays. Mais à quel prix ? Sans faire un procès d'intention, la qualité du contrôle technique des véhicules au sein du MTS laisse à désirer. Les choses ne se passent plus dans les règles de l'art. Plusieurs faits palpables sur le terrain corroborent cet état de fait : le manque de services de qualité et de ressources humaines adaptées dans certains centres secondaires. Pire, à cause de l'insuffisance de matériels, certains centres secondaires se bornent au constat très déplorable qui consiste à passer des visites superficielles. C'est-à-dire, passer le contrôle technique à travers de simples appréciations à l'œil nu. C'est le comble ! MTS se soucie-t-il de la sécurité des maliens ?

Disposant de quinze centres de contrôle technique dont six centres modernes à savoir : Kayes Kasso, Ségou Pélingana, Sikasso à l'entrée, Sévaré village Can, Sébenikoro vers Kanadjikila et Sogoniko Bamako. La société est également représentée par neuf (9) centres

secondaires à Nioro du Sahel -Diéma, Kita, Koulikoro, Dioila- Fana, Niono, San, Gao, Kou-tiala, Bougouni.

S'agissant des différents points de contrôle, il s'agit entre autres de l'identification- châssis, carte grise, l'éclairage- lumières, le freinage, la géométrie- parallélisme, la nuisance, les équipements de bord : essuie-glace, extincteurs, triangle, la direction.

En effet, une chose est de créer plusieurs centres de visite technique des véhicules, une autre est d'en assumer le bon fonctionnement au bénéfice de la population malienne, à travers notamment des ressources humaines et matérielles dignes de qualité.

Mais de qui se moque MTS ?

Interrogé par nos soins, si toutefois, tous les centres de contrôle technique sont bien équipés, la gérante adjointe affirme : « Oui ! » Pourtant, plusieurs usagers disent le contraire. D'après nos informations, beaucoup de centres secondaires de contrôle technique souffrent d'insuffisance criarde de matériels de travail. D'où la visite technique visuelle. Toute chose qui prouve à suffisance que le contrôle technique des véhicules dans les centres secondaires a pris du plomb dans les ailes. Les prestations se font au risque et péril des maliens.

Mais pourquoi ce monopole perdue au vu et au su de tous ?

Une chose est sûre, les autorités de transition sont témoins de la situation. Au premier rang,

la Ministre de l'équipement et des transports, Mme Dembélé Madina Sissoko. En tout cas, les services dérisoires, des monopoles éternels, n'annoncent pas une bonne recette pour le Mali nouveau. Encore, faudrait-il croire, un autre phénomène gangrène cette boîte : la fraude. Il arrive très souvent, de bonnes sources, que certains propriétaires de véhicule entrent en possession de leur certificat de contrôle technique sans même la présentation physique de leur engin. Voilà, en terme clair, comment des véhicules dérisoires se trouvent en possession des certificats propres. La recette se trouve à MTS. Toute chose qui conduit à l'augmentation du taux d'accidents par faute de contrôle technique digne de ce nom. Selon d'autres sources fiables, il y a des centres secondaires qui font plus de visites techniques que plusieurs centres modernes réunis. Cela est la résultante directe de la fraude, la corruption sur le terrain. C'est pourquoi bon nombre de maliens pensent que le certificat de contrôle technique apposé sur un véhicule est loin d'être une garantie et ne rassure guère.

MTS, une entreprise technique ou commerciale ?

Autres faits aberrants : les sites de contrôle technique des centres secondaires sont logés dans la cour des directions régionales des transports. MTS ne devrait-il pas quitter ces lieux étatiques depuis longtemps ? Cela en vertu de quel accord ?

Il est clair comme l'eau de roche que malgré le monopole du contrôle technique des véhicules par MTS, la prestation du service n'est pas de taille. Sa façon de travailler ne contribue point à réduire le taux d'accidents de la route.

Face à ce monopole encombrant, l'Etat malien doit s'assumer en prenant toutes ses responsabilités afin de changer la donne. Son sérieux est à ce prix quoiqu'il advienne. Qu'importe les quelques tentatives d'appel d'offre qu'il avait voulu ouvrir les années passées et qui se sont malheureusement terminées en queue de poisson ! Qu'à cela ne tienne ! L'Etat doit davantage s'impliquer et faire la politique de « qui fait mieux » pour l'intérêt de tous les usagers. Bref, des Maliens dans son entièreté.

Affaire à suivre

Source : La DECOUVERTE

Barsalogo (Burkina Faso) : Plusieurs terroristes neutralisés, cinq civils tués et huit militaires blessés (Armée)

Dans la matinée du dimanche 10 juillet 2022, des combats ont opposé les éléments du détachement militaire de Barsalogo (Province du Sanmatenga, région du centre-nord) et un groupe armé terroriste venu s'attaquer à l'emprise du détachement. Dans le même temps, un autre groupe de terroristes a pris pour cibles des civils. Le bilan enregistré fait état de 08 militaires blessés qui ont été évacués et pris en charge. 05 civils dont un enfant ont également perdu la vie au cours de l'attaque.

Des opérations offensives aéroterrestres sont actuellement engagées pour traquer les assaillants. Dans ce cadre, plusieurs frappes aériennes ont été effectuées sur des groupes d'assaillants qui tentaient de se replier vers une base terroriste localisée à Bangmiougou (département de Barsalogo). Plusieurs terroristes ont été neutralisés et la base logistique a été détruite.

Le Chef d'Etat-Major Général des Armées s'incline devant la mémoire des victimes civiles et souhaite un prompt rétablissement aux blessés.

Il encourage les unités engagées dans la contre-offensive, avec le concours de forces partenaires, à mettre tout en œuvre pour retrouver tous les assaillants et les mettre hors d'état de nuire.

Source : Burkina24



Ouagadougou, dimanche 10 juillet 2022



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Dans la matinée du dimanche 10 juillet 2022, des combats ont opposé les éléments du détachement militaire de **Barsalogo** (Province du Sanmatenga, région du centre-nord) et un groupe armé terroriste venu s'attaquer à l'emprise du détachement. Dans le même temps, un autre groupe de terroristes a pris pour cibles des civils.

Le bilan enregistré fait état de 08 militaires blessés qui ont été évacués et pris en charge. 05 civils dont un enfant ont également perdu la vie au cours de l'attaque. Des opérations offensives aéroterrestres sont actuellement engagées pour traquer les assaillants. Dans ce cadre, plusieurs frappes aériennes ont été effectuées sur des groupes d'assaillants qui tentaient de se replier vers une base terroriste localisée à **Bangmiougou** (département de Barsalogo). Plusieurs terroristes ont été neutralisés et la base logistique a été détruite.

Le Chef d'Etat-Major Général des Armées s'incline devant la mémoire des victimes civiles et souhaite un prompt rétablissement aux blessés.

Il encourage les unités engagées dans la contre-offensive, avec le concours de forces partenaires, à mettre tout en œuvre pour retrouver tous les assaillants et les mettre hors d'état de nuire.

La Direction de la Communication
et des Relations Publiques des Armées
Contact médias: (+226) 25419032

Pour toute question relative à ce communiqué: Direction de la Communication et des Relations Publiques des Armées: dircomperma@gmail.com

Transition guinéenne : Dr Fodé Oussou Fofana demande la dissolution du CNT

La mise en place d'une commission ad hoc pour la rédaction d'un projet de constitution suscite de l'indignation chez certains acteurs politiques. C'est le cas du vice-président de l'Ufdg, Dr Fodé Oussou Fofana. Cet ancien député se demande "si Dr Dansa Kourouma veut sortir par la grande porte ou par la fenêtre ?".

Pour lui, "on ne peut pas être président du CNT sans connaître les missions de l'institution qui est chargée d'élaborer et d'adopter la nouvelle constitution et les lois organiques nécessaires à l'organisation des élections donc au retour à l'ordre constitutionnel."

Dr Fodé Oussou Fofana affirme que la mise en place d'une commission ad hoc "n'est pas écrit dans la charte ni dans le règlement intérieur". C'est une tâche qui revient plutôt soit au gouvernement ou à la Commission des lois du CNT. "Ça c'est le b.a.b.a. il sait que l'avant-projet de constitution peut être élaboré par le gouvernement sous forme de projet de lois ou par la commission des lois du CNT sous forme de proposition de lois. Je le dis en tant qu'expert parce que j'ai été le président du groupe parlementaire de l'opposition pendant six ans à l'Assemblée nationale", précise l'ancien député de l'Ufdg.

"Ce n'est pas parce qu'on est président du CNT qu'on peut s'asseoir et inventer des choses. C'est un manque de respect de la première autorité du CNT qui baffoue son propre règlement intérieur. C'est la première des choses. La deuxième chose, c'est la composition de la commission. Quand on la regarde, les cinq personnalités choisies comme personnes ressources sont nommés membres par le président du CNRD, il met trois personnes qui sont proches de lui, ensuite, il ajoute le Secrétaire général du Parlement et le président de la Commission logistique", déplore le vice-président de l'Ufdg.

Avant de regretter la mise à l'écart de "la personnalité désignée par le Barreau de Guinée, Me Mohamed Traoré. Il (Dansa) met dehors tous ceux qui sont capables de réfléchir et de lui proposer quelque chose de bien. Il met des bénis oui-oui, des gens capables de faire

le sale boulot. Certains ont participé à la rédaction de la constitution de 1990, ils ont obtenu des postes, ils ont participé aussi à la rédaction de la constitution de 2010. Ce sont les mêmes personnes qui sont choisies comme personnes ressources."

Pour Dr Fodé Oussou, "l'objectif de Dansa, c'est quoi, faire retarder la transition. Car, il sait que les gens n'accepteront pas la commission ad hoc. Il sait tout ce qui sortira de cette commission ad hoc ne sera pas accepté. (...). Ils vont mettre des choses dedans qui vont créer des troubles à l'ordre public. Il va donner la possibilité à certaines personnes d'être candidates qui n'avaient pas l'intention d'être candidates".

Dans le même cadre, il conseille au président du CNT de "faire beaucoup attention pour ne pas être à l'origine des troubles dans ce pays. C'est un conseil d'un expert parce que les gens ne sont pas dupes. On sait le rôle de la com-

mission des lois. Il faut qu'il sache le rôle dévolu à la commission des présidents, au bureau, comment une assemblée fonctionne. Jusqu'aujourd'hui, on se rend compte que rien n'est fait au CNT. Au lieu de travailler, c'est aller dans les universités, aller raconter qu'on va créer deux partis politiques. Son objectif, c'est juste pour gagner en temps".

En fin, dira Dr Fodé Oussou, l'absence des lumières comme Pr Salifou Sylla et l'ancien Premier ministre, Lamine Sidimé est "une honte". "Tous ceux qui ont accepté d'avoir leurs noms dans cette commission ont perdu l'estime et la confiance du peuple. Je demande aujourd'hui la dissolution du CNT et choisir des juristes capables de rédiger une constitution en un mois", a conclu le vice-président de l'Ufdg.

Source : GuinéeNews



MERCATO : Le PSG serait vraiment prêt à lâcher Presnel Kimpembe

Dans son édition du jour, le quotidien L'Equipe confirme que le Paris Saint-Germain ne cherchera pas à retenir son défenseur central Presnel Kimpembe, contre sa volonté, durant le mercato d'été.

Les semaines passent et la tendance semble se confirmer... Le Paris Saint-Germain ne devrait pas retenir son défenseur central, Presnel Kimpembe, lors du mercato estival. La presse française avait déjà évoqué une telle possibilité au cours des derniers jours, le journal L'Equipe donne du poids à cette information ce jeudi. En effet, avec l'arrivée d'une nouvelle direction, incarnée principalement par le directeur sportif Luis Campos, le club de la capitale songerait sérieusement à lâcher son titi, dans le cas où l'international français manifestait une

envie concrète de tourner la page.

KIMPEMBE SERAIT SUR LE MARCHÉ DES TRANSFERTS

ARTICLES SIMILAIRES

PSG : EDOUARD MICHUT A POSÉ UN LAPIN À LUIS CAMPOS

D'après les informations de la radio RMC, le milieu de terrain du Paris Saint-Germain, Edouard Michut, a snobé un rendez-vous avec le conseiller sportif du club de la capitale, Luis Campos, mercredi.

Alexis Goudlijian



12:42 PM GMT+2

LA MÉTHODE DE MANAGEMENT ATYPIQUE DE LUIS CAMPOS POUR SA PREMIÈRE SEMAINE AVEC LES JOUEURS DU PSG

Luis Campos a déjà mis en place sa méthode de management en instaurant des entretiens personnalisés au retour de vacances. Certains joueurs du Paris Saint-Germain dont l'avenir reste flou seraient convoqués toute la semaine.

Olivier Halloua

JUL 4, 2022

AYMAN KARI SIGNE SON PREMIER CONTRAT PROFESSIONNEL AVEC LE PARIS SAINT-GERMAIN

À 17 ans, le jeune milieu de terrain Ayman Kari vient de signer son premier contrat professionnel avec son club formateur le Paris Saint-Germain.

Nathan Amram

JUN 30, 2022

LUIS CAMPOS ET CHRISTOPHE GALTIER VONT FAIRE SIGNER UN RÈGLEMENT AUX JOUEURS DU PSG

Christophe Galtier et Luis Campos vont faire signer un règlement aux joueurs du PSG. L'ancien tacticien de l'OGC Nice ne fera pas de sanctions y compris les vedettes.

Julien Sournies

JUL 6, 2022

Une réflexion vraisemblablement renforcée suite aux déclarations du Tricolore de 26 ans, lors du dernier rassemblement de l'équipe de France. «Tout le monde connaît mon amour pour le PSG et c'est réciproque. J'aurai 27 ans en août, c'est un moment clé de ma carrière. J'attends de rencontrer la future direction sportive par rapport au projet du club. Il faudra discuter assez rapidement», avait alors confié le natif de Beaumont-sur-Oise.

Une phrase qui a eu son effet et n'a certainement pas plu dans les rangs parisiens, alors que Kimpembe demeure sous contrat jusqu'en 2024 avec les Rouge et Bleu. Le PSG, qui négocie actuellement la signature de Milan Skriniar pourrait donc se laisser tenter par une belle offre, de la part de Chelsea notamment, pour son arrière et champion du monde.

Source : 90min.com



Bélier (21 mars - 19 avril)

Plutôt que de rentrer dans des confrontations musclées, vous mettrez le focus sur la stratégie « du rassembler plutôt que diviser ». Et cela marchera. Avec une équipe galvanisée, vous parviendrez à terminer dans les temps un chantier ou dossier compliqué.

L'équilibre de votre budget sera le cadet de vos soucis. Vous aurez surtout envie de vous faire plaisir et de vous acheter tout ce qui vous passera par la tête. Attention toutefois à ne pas dépasser les limites disponibles, car vous en ferez les frais.



Taureau (20 avril - 19 mai)

Si votre tâche est routinière, une opportunité vous amènera à changer d'orientation. Vous devrez passer par une formation pour que le changement devienne effectif, mais la perspective d'une évolution vous incitera à tenter cette aventure professionnelle.

Une contrariété vous fera sortir de vos gonds. Vos désaccords porteront sur des questions financières ou sur les clauses d'un contrat qui n'auront pas été respectées. Vérifiez aussi les documents administratifs comme les assurances ou les impôts.



Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Vous travaillez avec des personnes compétentes. Elles vous aident à avancer plus vite sans vous fatiguer. Une nouvelle activité démarre et elle vous plaît. Un rapprochement peut se faire avec un collaborateur. Cette complicité vous encourage pour travailler.

Les dépenses peuvent concerner les sorties et les plaisirs. Vénus en Balance vous donne la possibilité d'avoir un budget plus important pour les dépenses. La tranquillité d'esprit vous accompagne. Mais la prudence reste de mise pour conserver la stabilité.



Cancer (21 juin - 21 juillet)

Dans la société où vous travaillez, vous aurez le sentiment d'être la cinquième roue du carrosse. À votre décharge, vous aurez tout de même des éléments qui conforteront votre impression : des réunions qui se déroulent sans vous, avancement bloqué, etc.

Très mal guidé par Saturne, vous prendrez un cap financier qui vous conduira droit sur des délais difficiles à tenir ou sur un dépassement de votre découvert. Le fait de vous trouver déjà en milieu de mois, en manque d'argent, vous rendra aigri.



Lion (22 juillet - 23 août)

Vous penserez avancer d'un petit pas, alors que vous ferez un grand bond en avant dans votre activité. On ne vous reconnaîtra pas dans cette humilité et certains se demanderont si vous serez sincère ou s'il s'agira d'une tactique pour vous glorifier.

Vous ne baisserez pas les bras, même si tout semblera concourir à vous décourager sur le plan financier. Vous aurez des atouts dans votre manche et vous abattrez vos cartes positives à la dernière minute afin de remporter le jackpot qui vous reviendra.



Vierge (23 août - 23 septembre)

Venant vous appuyer, Uranus vous poussera à élever votre niveau d'ambition ou à travailler davantage. Cette planète soutiendra vos projets, vous fabriquera un réseau en béton et vous apportera un supplément de chance qui fera toute la différence.

Bien placé dans votre secteur II, Mercure vous sera d'une aide précieuse pour faire le point sur l'ensemble de vos engagements, de façon à vérifier qu'ils soient bien adaptés à vos besoins. Moyennant quoi, votre budget sera stabilisé et équilibré.



Balance (23 septembre - 22 octobre)

Un supérieur hiérarchique peut vous demander un rendez-vous. Il flotte dans l'air une ambiance favorable à votre évolution. La journée pourrait vous apporter un nouveau contrat. Des pourparlers vont dans ce sens. Faites attention aux clauses dans le contrat.

Peu d'inquiétude est à venir et vous avez bien raison. Les astres permettent de vivre au-dessus de vos moyens. Pourtant, la crainte n'est pas là. Vous restez confiant dans votre relation à l'argent. Un budget suffisant permet de tenir l'équilibre financier.



Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Vous n'aurez plus du tout envie de papoter avec vos collègues. Ce sera silence radio ! Côté travail, en revanche, pas de stress et encore moins de dossiers complexes à traiter..., le rêve ! Profitez-en, car cela ne pourra pas durer indéfiniment.

À la manière d'un ministre des finances, vous proposerez à votre famille un budget pour la rentrée de septembre. Comme de bien entendu, il ne fera pas l'unanimité. Pour éviter les querelles interminables, vous allez procéder à un vote. C'est la démocratie !



Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

La tête pleine de projets et avec des idées nouvelles pour avancer dans votre secteur professionnel, les réponses mitigées pour certaines, voire franchement hostiles pour d'autres vous refroidiront. Vous aurez un atout de taille qui changera la donne.

Bien que très optimiste sur vos chances financières, vous écouterez la voie de la raison et du compromis afin de ne pas mettre tous vos oeufs dans le même panier. Vous pourriez d'ailleurs faire appel à un conseil avisé, aidé par Mercure en Balance.



Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

Vos responsabilités seront au premier plan et, comme tout Capricorne qui se respecte, plus on vous en confiera, plus vous aurez l'impression d'avoir de la valeur. Mais certaines d'entre elles seront lourdes et vous prendront un temps considérable.

Vous devrez faire attention à de possibles irrégularités, notamment si vous attendez une rentrée d'argent de type versement de primes. Même conseil, si vous négociez des échéances de remboursement. Vérifiez que tout sera conforme à vos intérêts.



Verseau (20 janvier - 19 février)

Vous aimeriez trouver un poste qui vous met en avant. Votre caractère affirmé ne passe pas inaperçu. Une recherche d'un nouveau travail vous séduit. Les recherches se multiplient. Elles peuvent vous conduire vers des profils de postes intéressants.

Pensez à mieux gérer le budget. Il règne un contexte de fortes dépenses. Hélas votre meilleure volonté cède aux tentations. Le shopping peut être un moment de frais multiples. Des regrets sont possibles. Peu d'économie est possible pour le moment.



Poisson (19 février - 21 mars)

Côté professionnel, vous avez assez de talent pour aller là où personne n'ose s'aventurer. Du coup, vous redonnerez un sens aux initiatives en pariant sur la réussite à grande échelle. Avec la Lune noire en embuscade, vous ne vous contenterez pas des miettes.

En ce début de semaine, vous serez doublement prudent. Extrêmement réaliste, vous anticiperez vos besoins financiers, ainsi que ceux de votre entourage. À titre personnel, vous aurez toujours une poire pour la soif... C'est-à-dire, des économies..



L'information est l'oxygène des temps modernes

Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATION GÉNÉRALES, D'ACTUALITÉS ET DE PUBLICITÉS

1110 **Malikilé**
Communiqué du Conseil des Ministres du mercredi 1er juin 2022 en n°2022-24/sgg
Dr Becari Treta sommé d'organiser un nouveau congrès

1111 **Malikilé**
Situation financière du Mali : Non le pays n'est pas en "défaut de paiements"
Revoilà le Cadre d'Echanges

1112 **Malikilé**
Durée de la Transition
Le Sommet de la CEDEAO tergiverse, le Mali s'assume!

1113 **Malikilé**
Durée de la Transition
La polémique entre le Mali et la CEDEAO

1114 **Malikilé**
Journées de Réflexions et de Soutien à la Transition : La jeunesse invitée à jouer sa partition
Dr Choguel Kokalla Maïga fait le bilan de l'an I de la rectification

1115 **Malikilé**
Lancement des travaux préparatoires aux professionnels du secteur invités à s'approprier l'événement
Issoufou Mahamadou, un médiateur contesté!

1116 **Malikilé**
Adema - PASJ : Enfin le bitan de 10 ans de pouvoir
Le top départ!

1117 **Malikilé**
Mali : La hausse des prix des denrées alimentaires
Le nîet du Mali à la force française Barkhane

Pour tous renseignements, abonnements, reportages, publicités, annonces ... n'hésitez pas, contactez nous au :

70 44 22 23